# LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 11 Saint-Boniface, du 9 au 15 juin 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.MB.CA 60¢ + taxes



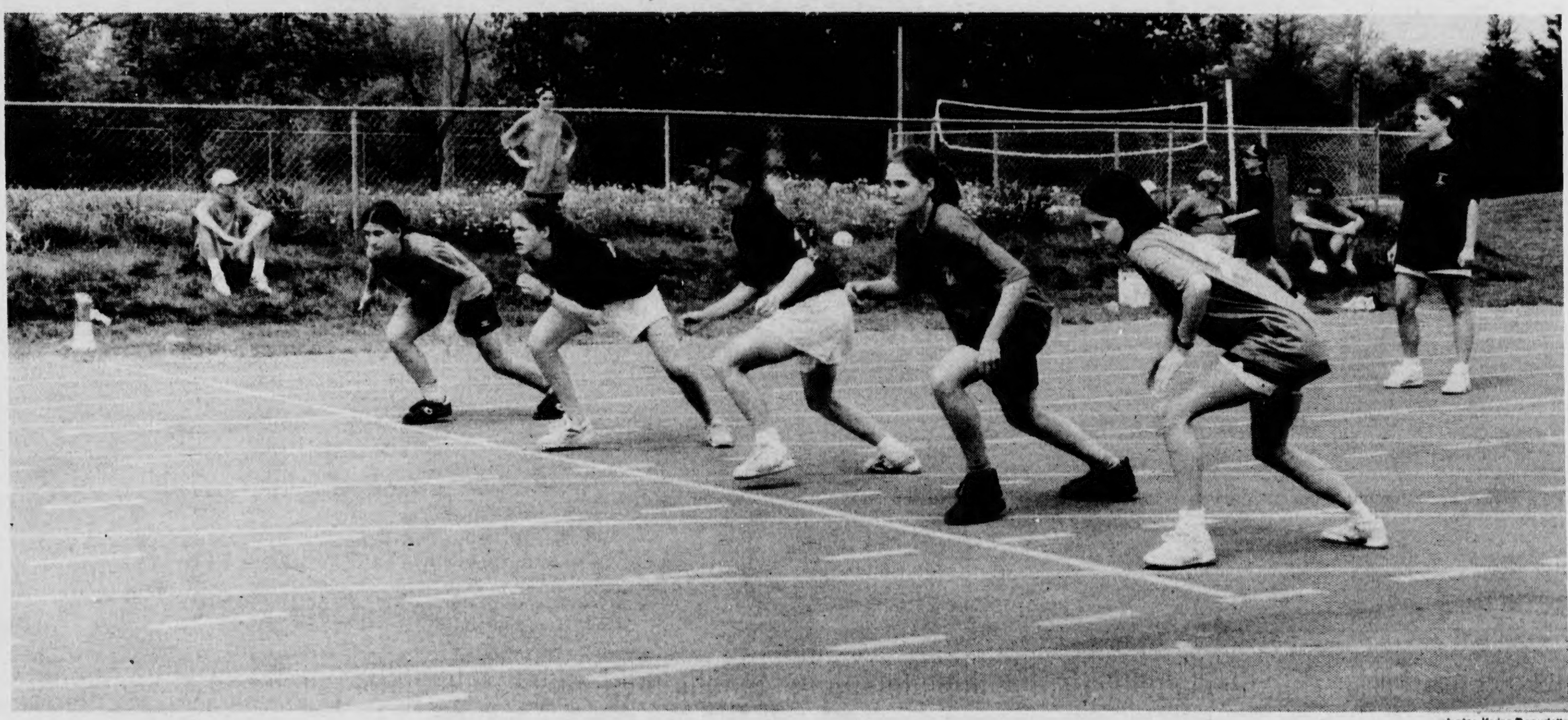



photo: Karine Beaudette

# À la conquête de l'Ouest!

**400 jeunes de 18 écoles ont participé aux Jeux du Manitoba le 2 juin, et une soixantaine se rendront aux Jeux de l'Ouest à Edmonton à la fin juin. Le 6 juin, 1000 élèves du niveau élémentaire participaient aussi aux Jeux olympiques juniors francophones. Page 13.**




photo: Sylviane Lanthier

# Comme chez vous!

**C'est plus accueillant que l'hôtel, et tellement plus chaleureux! Pas étonnant que les gîtes du passant soient appréciés des touristes. En voici deux où on parle français: celui de Jacqueline Bernier, le Gîte de la Cathédrale, et Chez Marielle, près de la rue Corydon. Page 7.**

## De retour dans leur lit

Les rivières Assiniboine et Qu'Appelle ont retrouvé leur lit, au soulagement des inondées qui peuvent maintenant réclamer des compensations au gouvernement provincial. **Page 3.**

## Notre Bye-Bye

Une revue des événements de l'année pour rire, et aussi pour amasser des fonds qui iront au secteur culturel et à Francofonds: voici l'idée du Bye-Bye 95 qui aura lieu le 31 décembre au Centre culturel franco-manitobain, animé par nulle autre qu'Irénée Fourrée-Partout! **Page 6.**

## Plus vrai que la science!

Depuis la diffusion de la première série télé dans les années 60, Star Treck n'a pas cessé d'attirer les amateurs de science-fiction. Au Musée de l'homme de la nature, on profite de cet engouement pour sensibiliser petits et grands au monde de la science. **Page 9.**

## Les suites d'un jugement

Suzanne Thibaudeau a été déboutée en Cour suprême, mais les femmes y gagneraient quand même: on connaît mieux maintenant les enjeux derrière le paiement des pensions alimentaires. **Page 5.**

**Citation de la semaine**

***«Au début, elle me disait: je suis en train de devenir folle.»***

Marielle Rémillard soigne depuis plus de huit ans sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer, une maladie qui a des répercussions sur toute la famille. **Page 15.**

## SOMMAIRE




**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

**Directeur:** Jean-François LACERTE
**Rédactrice en chef:** Sylviane LANTHIER
**Journalistes:** Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Stephan HARDY
**Publicitaire:** Jean-François LACERTE
**Caricaturiste:** Cayouche (Réal BÉRARD)
**Collaborateur:** BICOLO
**Graphiste:** Gilbert PAINCHAUD
**Typographe:** Véronique TOGNERI
**Secrétaire-comptable:** Roxanne BOUCHARD
**Développement de photos:** Hubert PANTEL
**Heures du bureau:** 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
**L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.**
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel:**
**Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
**Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse)
**États-Unis et outre-mer:** 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.




**Journal de l'année 1993-94**

OPSCOM

**Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**



**Fondation Donatien Frémont**


*Le Comité sur les loteries rate sa campagne publicitaire*

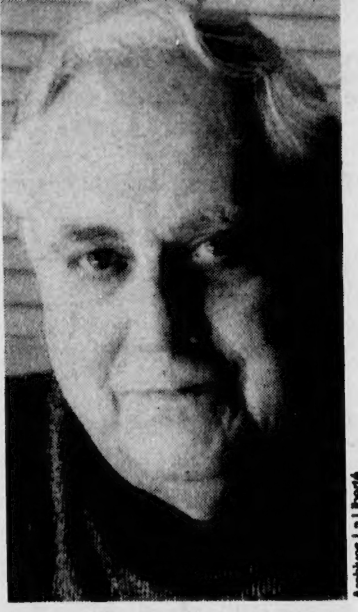
# «Une erreur plutôt que de la mauvaise volonté»

**Faute d'intérêt de la part du public, le Comité de révision de la politique des loteries a failli annuler ses audiences publiques à Brandon, Dauphin et Thompson. Jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'on avait oublié des les annoncer!**

Le comité de 14 membres a été formé par le gouvernement en avril dernier. Son but: examiner les répercussions sociales, économiques, communautaires et médicales des jeux d'argent en général, et tout particulièrement des fameux terminaux de loterie-vidéo.

Il y a quelques semaines, le président du Comité, Laurent Desjardins, a menacé d'annuler les audiences publiques hors de Winnipeg parce que les inscriptions étaient pratiquement nulles. On s'est alors aperçu que les annonces qui devaient être publiées dans les journaux locaux de Brandon, Dauphin et Thompson n'avaient jamais été envoyées (1).

Contrairement aux allégations du Parti libéral, Laurent Desjardins affirme que cette affaire n'est pas due à la mauvaise volonté du gouvernement, mais à une simple erreur administrative. «Une erreur a été commise dans le service du gouvernement qui s'occupe des annonces, explique-t-il. C'était peut-être dû au manque d'expérience.»




**Laurent Desjardins préside le Comité de révision de la politique des loteries.**

L'ancien député de Saint-Boniface précise que les membres de son comité se sont divisés en quatre sous-comités: répercussions économiques, aspects sociaux, aspects médicaux (dépendance, traitement, etc.), et étude des différents jeux existants. Le comité dans son ensemble se réunit une fois par mois.

«Ce n'est pas facile, mais ça marche assez bien, confie le président. On a un bon groupe.» Après les élections du 25 avril, Laurent Desjardins a rencontré le ministre des Finances, Eric Stefanson, qui a confirmé le soutien du gouvernement. «Au début, on pensait remettre notre rapport au mois d'octobre. Mais il est possible que ça prenne un ou deux mois de plus», conclut-il.

**Laurent GIMENEZ**

*(1) Les audiences publiques auront lieu le 12 juin à Brandon, le 15 juin à Dauphin, le 19 juin à Thompson et le 26 juin à Winnipeg. Les personnes qui souhaitent faire une présentation orale doivent s'inscrire en appelant le 957-4970 (en principe le 8 juin au plus tard.) La date limite pour envoyer un mémoire est le 30 juin. No de télécopieur: 786-2092.*

*116e Collation des grades au CUSB*

# 117 finissants reçoivent leur diplôme

**Une autre année d'études postsecondaires a tiré à sa fin le 6 juin dernier lors de la 116e collation des grades du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Un total de 117 finissants et finissantes ont reçu leur diplôme ainsi que de nombreux prix.**

Susan McAdam était la récipiendaire de la médaille d'or de l'université, tandis que Pauline Gagné, Diane Robert, Anita Beaudette et Charlotte Couture ont mérité les médailles d'excellence du Collège.

Les autres prix ont été décernés comme suit: le prix du gouvernement du Manitoba: Mireille Bouvier et Margot Duval; le prix du gouvernement français: Edyta Audino et Gérard Jean-Jacques; le prix de l'Association des anciens et anciennes du CUSB: Gérald Brennan; les Bourses de l'Association des professeurs du CUSB: Lucile Legal et Berne Joyal; les bourses d'excellence académique: Jacinthe Duval (Bourse Gabrielle-Roy), Mélanie Sparling (Bourse Fernand-Marion) et France Martel (Bourse Lionel-Fréchette); le prix du député à l'assemblée législative: Lindsay Murphy; le prix Luc-Alarie et le prix du député fédéral de Saint-Boniface: Richard Casanova; et les bourses Ibister: Jacinthe Duval et Patrick Pantel.

Le prix Alexandre-Taché a été décerné de façon posthume à Lucien Saint-Vincent pour son travail dans le domaine de l'éducation.

**S.H.**



## LETTRE

**La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**

## Francophonie du monde

### Avis juridique demandé

*Ottawa* - L'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest se prépare à adopter une nouvelle loi sur l'éducation, qui ne respecte pas les droits des parents francophones en matière de gestion scolaire.

Le projet de loi 25 exige la création de deux conseils scolaires francophones avant qu'une commission scolaire puisse voir le jour, ne reconnaît pas clairement le droit de gestion des parents et ne prévoit pas de mode de financement.

Au gouvernement fédéral, le ministère du Patrimoine canadien attend un avis juridique du ministère de la Justice avant de décider des démarches à suivre.

Selon le sénateur et constitutionnaliste Gérald Beaudoin, le gouvernement fédéral peut obliger un territoire à respecter les droits des francophones dans le domaine de l'éducation, même si le fédéral n'a pas habituellement juridiction dans ce domaine. (APF)

### Pour qui voter?

*Ottawa* - L'Association canadienne-française de l'Ontario, qui au cours de la campagne électorale a soumis les trois grands partis politiques à des questions précises concernant les dossiers de l'heure de la francophonie, dévoilait le bilan de cet exercice deux jours avant le scrutin du 8 juin.

Soulignant que le NPD s'était surtout employé à mettre en relief ses réalisations vis-à-vis les francophones, que le Parti libéral semblait positif face à certaines revendications, notamment la gestion scolaire, l'ACFO s'interrogeait sur l'intention des conservateurs, qui disent vouloir revoir la loi 8 sur les services en français. S'agit-il de pertes d'acquis ou au contraire de bâtir sur ce qui existe déjà?, se demandent les francophones. (APF)

### Pas de quoi s'inquiéter

*Ottawa* - Contrairement à leurs leaders, une majorité d'Acadiens et d'Acadiennes du Nouveau-Brunswick ne s'inquiètent pas de l'avenir de la francophonie dans leur province, advenant la souveraineté du Québec.

Les résultats d'un sondage auprès de 777 Acadiens réalisé pour le compte de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) indiquent que 52,9 % des répondants croient que la souveraineté du Québec ne mettrait pas en danger la survie du français dans cette province. 60 % des Acadiens expriment plutôt leur confiance en l'avenir. (APF)

### Du danger dans l'espace?

*Ottawa* - La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) s'inquiète de l'arrivée sur nos téléviseurs des 500 signaux américains et de leur répercussion sur la culture française. On demande que les entreprises qui distribuent ces 500 signaux dans les foyers diffusent également les signaux de la télévision canadienne-française, notamment TQS, TVA, RDI, SRC, TVOntario, Radio-Québec, Canal Famille et TV5. (APF)

# ACTUEL

*Le gouvernement s'apprête à dépenser plus de six millions $ en compensations*

# Saint-Lazare sèche ses plaies

**À Saint-Lazare et dans les environs, l'eau des rivières Qu'Appelle et Assiniboine s'est enfin retirée, après avoir inondé des milliers d'hectares pendant plusieurs semaines. C'est maintenant l'heure du bilan et des réparations.**



Saint-Lazare lors de l'inondation. Archives La Liberté

Au bureau du village, le secrétaire-trésorier, Claude Chartier, n'en revient pas encore du déluge qui s'est abattu dans la région. «Le 4 mai, sous le pont de Saint-Lazare, le volume d'eau atteignait 14 500 pieds cubes à la seconde, explique-t-il. Ça représente 5,5 millions de gallons à la minute, 330 millions à l'heure, et huit milliards en 24 h!»

Un mois plus tard, ces chiffres ne sont plus qu'un mauvais souvenir. «Ç'a baissé joliment, confirme Claude Chartier. Le 26 mai, le niveau d'eau au barrage de Shelmouth (nord de Russell) était de 6 000 pieds cubes à la seconde. C'est passé à 1 000 pieds cubes le 31 mai et on en est maintenant à 500 pieds cubes.»

Même si l'eau a presque retrouvé son lit, les traces de son passage sont encore très visibles. Par exemple, Claude Chartier a constaté que la fourche des rivières Qu'Appelle et Assiniboine n'est plus située au même endroit! Et il a renoncé à planter quoi que ce soit dans son jardin inondé. «Les seules tomates qu'on aura cette année, elles seront plantées juste à côté de la maison», plaisante-t-il.

Sarah Fleury fait partie des rares résidents dont le domicile a été fortement endommagé par les inondations. Depuis le 23 avril, elle vit avec son mari et ses quatre enfants dans une maison louée à Saint-Lazare. Même si l'eau s'est retirée autour de sa propriété, une «flaque» de trois pieds de hauteur est toujours emprisonnée dans sa cave.

«On n'a pas encore pu expulser l'eau avec des pompes parce que l'électricité a été coupée, précise-t-elle. Je ne pense pas qu'on pourra retourner chez nous avant la fin de l'été.»

Même si le coût des dégâts reste à évaluer, Sarah Fleury estime qu'il pourrait s'élever à plus de 25 000 $. L'assurance privée ne fournira pas un sous puisque la maison est située dans une zone inondable (comme la majorité des propriétés à Saint-Lazare). La famille Fleury devra compter uniquement sur l'aide du gouvernement provincial, dont le montant d'aide maximum se situe entre 24 000 et 30 000 $.

Confiante dans la bonne volonté du gouvernement, Sarah Fleury attend patiemment que l'eau quitte son sous-sol pour faire venir un inspecteur et déposer sa demande de compensation. Elle regrette cependant que la formule ne couvre pas les dégâts causés dans le jardin. «C'est là qu'on risque d'avoir le plus de dépenses, à cause des trous laissés par les machines (lors de la mise en place des barrages)», prévoit-elle.

La famille Fleury, qui vit sur ce terrain exposé depuis 17 ans, songe-t-elle à déménager? «On y a pensé, mais le gouvernement ne donne pas d'aide pour le déménagement; seulement pour les réparations.»

Selon Claude Chartier, une trentaine de résidents de la municipalité de Saint-Lazare ont subi des dommages à la suite des inondations, essentiellement sur des terrains agricoles. Mais à l'heure où cet article a été écrit, aucune demande de compensation n'avait encore été déposée au bureau municipal.

Au Conseil de secours aux personnes sinistrées du Manitoba, qui centralise toutes les demandes de compensation, on avait reçu 92 demandes individuelles pour tout l'ouest manitobain à la date du 5 juin. «Le plus gros montant sera versé aux municipalités, confie Joe Masi, un des deux responsables du programme. On a déjà reçu des demandes de 42 municipalités pour des réparations de chemins, de ponts, etc.»

Même si l'évaluation est loin d'être terminée, Joe Masi pense que le montant total des compensations pourrait s'élever à six millions $, dont quatre millions $ pour les municipalités, un million $ pour les routes provinciales, et un million $ pour les particuliers.

**Laurent GIMENEZ**

# ÉDITORIAL

## Des choses essentielles

De l'emploi, un salaire décent, des logements abordables. Voilà, en gros, ce que demandaient les milliers de femmes qui ont marché pendant deux semaines au Québec. Des choses essentielles. Des mesures pour tenter de sortir d'une pauvreté qui devient endémique, et pour donner à leurs enfants un peu de pain et plus d'espoir. Ce n'est pas trop demander, quand on connaît la situation économique et sociale de trop nombreuses femmes.

On le sait depuis longtemps, les pauvres de ce pays sont surtout des enfants, et pas n'importe lesquels: ceux qui grandissent dans des familles monoparentales sont souvent plus affectés par la pauvreté. Or, les deux tiers de ces familles sont dirigées par des femmes, qui arrivent mal à joindre les deux bouts. La pauvreté des enfants, c'est la pauvreté de la famille, et les solutions commencent par l'emploi, des salaires décents qui permettent de payer la nourriture, les vêtements et le logement.

Les manifestantes réclamaient donc du gouvernement québécois, entre autres, un redressement du salaire minimum. Pour une semaine de 40 heures, cela équivalait à un salaire annuel de 17 000 $. On ne leur a pas accordé autant. Motif: les entreprises québécoises qui exportent en seraient par trop désavantagées, concurrence internationale oblige.

La manifestation des femmes terminée, c'était au tour de la Chambre de commerce internationale de faire entendre ses demandes, cette fois au gouvernement fédéral. Attention, disait-on, les problèmes économiques sont causés par les politiques des pays du G7, qui n'arrivent pas à enrayer leurs déficits nationaux. Coupez dans les dépenses, abandonnez les programmes sociaux, réduisez le salaire minimum, disait-on au premier ministre canadien. Bref, adoptez des mesures qui permettent aux entrepreneurs de faire des affaires, de concurrencer les pays en développement sur leur terrain, celui du "cheap labor", sans chercher plutôt à relever les médiocres conditions de vie et de travail qui sévissent dans ces pays.

Deux discours, deux points de vue opposés. Celui des femmes qui demandent un minimum de dignité pour elles et leurs enfants. Celui d'entrepreneurs engagés dans une sorte de spirale économique où les lois de la concurrence internationale exigent de la classe moyenne des sacrifices de plus en plus grands, sans qu'on sache au juste pourquoi il nous faudrait accepter de courir ainsi après notre queue.

Entre des demandes aussi opposées, il reste à espérer que les gouvernements sauront opter pour des solutions qui assureront un avenir véritable aux enfants; des solutions qui se trouvent du côté du partage des richesses.

**Sylviane LANTHIER**










*Lettres*

## Bravo à nos représentants!

Mme la rédactrice,

L'année scolaire 1 de la Division scolaire franco-manitobaine achève. Nous aimerions en profiter pour souligner les efforts, l'engagement, et le dévouement de nos deux représentants régionaux du quartier Lavallée. Il s'agit de Maurice Auger et de Murielle Gagné-Ouelette.

Ils ont toujours été présents à nos rencontres mensuelles; ils nous consultaient et acheminaient nos recommandations au Comité régional urbain pour ensuite les présenter à la commission scolaire.

Quel boulot! Nous avons senti qu'ils avaient à coeur à ce que les choses se fassent de façon différente maintenant que nous faisons partie d'une seule division scolaire franco-manitobaine.

Comme membres du comité scolaire de l'école Lavallée, voulons assumer nos responsabilités telles que prévues par la loi. Avec des représentants comme Maurice et Murielle, nous sommes bien partis pour évoluer dans ce sens. Toute notre appréciation.

Claudette Warnke, présidente
Comité scolaire de l'école Lavallée
Le 30 mai 1995

## Un merci de Saint-Lazare

Un gros merci au gens de Saint-Lazare qui sont venus nous appuyer lors de l'ouverture officielle de la Bibliothèque le 5 mai.

Ainsi, nous avons eu, pour la première fois, la grande visite de la présidente de la SFM, Pat Courcelles ainsi que celle du vice-président, Michel Chartier (ancien de Saint-Lazare).

Autres remerciements à Léo Dufault, Denis Tanguay et Vincent Dureault et à toute l'équipe de CKSB qui nous ont aidé à rendre possible cette journée avec la mise en ondes des émissions *Ici midi* et *Pause café*.

Encore une fois, merci!

Éric Gardner, coordonnateur et
Constance «Turbot» Tanguay,
agente pour la SFM
pour la région de Saint-Lazare
Le 6 juin 1995

*La Cour suprême déboute Suzanne Thibaudeau*

# Perdre la bataille, mais gagner la guerre

**La Cour suprême rendait récemment son jugement dans la cause de Suzanne Thibaudeau, cette Québécoise qui réclamait le droit de ne pas payer d'impôt sur la pension alimentaire versée par son ex-mari à ses enfants.**

L'argument de Suzanne Thibaudeau: cet état de fait est une violation de l'article 15 de la Charte des droits, celui qui stipule que nous sommes tous égaux. Un argument que les juges de la Cour suprême ont réfuté à trois contre deux, explique Denise Côté, responsable du comité sur les ordonnances alimentaires de l'organisme Réseau.

«L'article 56 de la loi sur l'impôt dit qu'une personne séparée ou divorcée qui reçoit une pension alimentaire pour les enfants dont elle a la garde, doit inclure ce montant dans son revenu imposable», rappelle Denise Côté. Pour la personne qui verse la pension, en général le mari, cette somme est donc déduite du revenu imposable, une situation qui créerait une inégalité, puisque les deux ex-conjoints ne supporteraient pas un fardeau égal. «Mais pour les juges, soit cette situation ne contrevenait pas à la Charte des droits, soit elle y contrevenait, mais d'une façon qu'on peut justifier.

«Si Suzanne Thibaudeau a perdu cette bataille, elle va peut-être gagné la guerre», croit cependant Denise Côté, quand elle analyse les conséquences de ce jugement. Il faut d'abord se rappeler que l'article 56 avait pour but de ne pas désavantager les femmes qui, tout en ayant les enfants à leur charge, ne travaillaient pas ou gagnaient moins que leur ex-mari. En répartissant le revenu sur les deux personnes, la loi permettait, et permettrait encore aux deux tiers des femmes divorcées de payer moins d'impôt.

«Suzanne Thibaudeau, qui travaille et ne demande une pension alimentaire que pour ses enfants, entre dans l'autre tiers, celui des femmes désavantagées par cette mesure fiscale. Dans leur jugement, si les juges disent que l'inégalité créée n'est pas suffisante pour changer la loi de l'impôt, ils reconnaissent cependant l'existence de cette injustice. Implicitement, ils envoient aux gouvernements le message qu'il faut remédier à cette situation.» Le gouvernement fédéral s'était d'ailleurs engagé à le faire avant même que la Cour suprême ne rende son jugement.

«Si la Cour suprême avait rendu un jugement favorable à Suzanne Thibaudeau comme l'avait fait la cour fédérale, cela aurait causé des problèmes incroyables au gouvernement, parce que des milliards de dollars en impôt versés en trop auraient été en cause.» Avec ce jugement, la Cour éviterait ces problèmes, tout en invitant le gouvernement à corriger la situation.

«La conséquence majeure de cette cause, c'est d'avoir sensibilisé les gens au problème général des pensions, et surtout au fardeau que représentent les mauvais payeurs», poursuit Denise Côté.

Par exemple, le gouvernement manitobain a récemment déposé à l'Assemblée législative une série de modifications à l'exécution des ordonnances alimentaires, afin que les femmes et les enfants reçoivent les montants de pension qui leur sont dûs. «Ces modifications donnent des dents à la loi, explique Denise Côté. Ce sont des mesures que les groupes de femmes ont demandé.»

Parmi ces mesures, on compte la suspension ou le refus du permis de conduire aux payeurs en défaut, ou encore un système informatique qui rendrait plus efficace le travail visant à faire respecter les ordonnances. «L'une des mesures principales dépend du fédéral. La province veut que le fédéral lui donne accès aux renseignements des formulaires TD1 que tout nouvel employé remplit. Ces renseignements permettraient de retracer les mauvais payeurs. Pour que ça fonctionne, il faut que les deux paliers travaillent ensemble.»

Si elle demeure optimiste, Denise Côté ne peut s'empêcher de remarquer que, sur les cinq juges de la Cour suprême qui ont entendu la cause Thibaudeau, les trois hommes lui ont donné tort, tandis que les deux femmes, dans des jugements minoritaires, lui donnaient raison... Une simple coïncidence?

**Sylviane LANTHIER**



Archives La Liberté

**Suzanne Thibaudeau lors de son passage au Manitoba l'automne dernier. Les juges de la Cour suprême estiment que les parties devraient tenir compte de l'impôt à payer au moment de négocier les pensions.**

*À la Clinique Youville*

# On aide les diabétiques depuis dix ans

**Le Centre de consultation sur le diabète de la Clinique Youville fête ses dix ans le 9 juin lors d'une cérémonie qui a lieu à 13 h. «C'est une journée porte-ouverte, explique l'infirmière Jacqueline Grégoire. Nous invitons tous les clients passés et actuels à venir.»**

Parmi les 12 centres sur le diabète au Manitoba, celui de la Clinique Youville est le seul qui offre un service bilingue. «C'est un centre géré par les infirmières, sous la direction des Soeurs Grises, et ça aussi c'est unique», explique Jacqueline Grégoire.

Le diabète est une maladie chronique qui empêche l'organisme d'utiliser l'énergie sous forme de glucose fournie surtout par le sucre des aliments. Cette maladie apparaît chez certaines personnes sans qu'on en connaisse la cause exacte. «Mais il y a des facteurs de risques qui sont connus, précise l'infirmière. Par exemple, les personnes ayant plus de 40 ans, avec des cas de diabètes dans leur famille, souffrant d'embonpoint, ou ayant développé un diabète durant une grossesse, sont des personnes à risque. Les autochtones le sont aussi: on constate chez ce groupe une grande incidence du diabète.»

Le Centre de consultation travaille auprès de personnes référées par des médecins. «Nous leur offrons un programme d'éducation de 8 à 11 heures, qui peuvent être réparties sur trois mois à un an, selon les cas. Les gens voient une infirmière et une diététicienne et nous établissons un programme alimentaire, un programme d'exercices et de la médication si nécessaire.»

Le Centre connaît une augmentation du nombre de patients, note Jacqueline Grégoire. «Auparavant, les médecins nous envoyaient environ 40 nouveaux cas par mois; ils en réfèrent maintenant entre 70 et 80. Il y a une liste d'attente, mais les cas les plus graves et les femmes enceintes sont vus rapidement.»

Le Centre n'a pas pour mandat de faire de la prévention. «L'idéal, croit cependant l'infirmière, ce serait de voir les personnes à risque avant qu'elles n'aient développé la maladie.»

**Sylviane LANTHIER**

*Une levée de fonds sous le signe de l'humour*

# Bye-Bye 95 avec Irénée Fourrée-Partout!

**Que pourraient faire 400 personnes dans la salle Jean-Paul Aubry du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) un 31 décembre au soir, alors que le Bye-Bye de Radio-Canada bat son plein à la télé? Rire, tout simplement! Mais rire dans le cadre d'un Bye-Bye franco-manitobain, organisé par le CCFM et Francofonds pour amasser des fonds.**

On nous promet un «roast» inoubliable de la francophonie manitobaine, de ses personnalités, de ses actions, de ses décisions et de ses choix, qui permettra de rire des organismes, des gouvernements, des villages et surtout de nous-mêmes.

La soirée, animée par l'inimitable Irénée Fourrée-Partout, secondée par l'unique menoncle Oscar, commencera par un souper (des porcs entiers sont au menu) et se poursuivra par le spectacle des 4 Tops (Vincent Dureault, Christian LaRoche et André Boucher). À minuit, le traditionnel baiser du nouvel An sera arrosé au champagne! On pourra ensuite danser au rythme du Big Bang du Collège Louis-Riel.




photo: Sylviane Lanthier

**Irénée Fourrée Partout et menoncle Oscar étaient à la conférence de presse le 6 juin, histoire de donner un avant-goût du Bye-Bye.**

«Maria Chaput et moi parlons de cette soirée depuis trois, quatre mois, explique le directeur du CCFM, Alain Boucher. Les profits de la soirée seront divisés entre les deux organismes. Au CCFM, nous les utiliserons pour la programmation culturelle.»

Quant aux profits réalisables, ils pourraient varier de 7 000 à 17 000 $, selon les commandites. «Si tous les commanditaires sollicités acceptent, nous aurons au moins 11 000 $ de profits, estime Alain Boucher, qui s'estimerait satisfait si Francofonds et le CCFM réussissaient à récolter 5 000 $ chacun.

Et si l'événement s'avérait un succès, on pourrait le répéter aux deux ans, estime Alain Boucher.

Les billets (60 $, avec reçu pour fins d'impôt de 20 $)) seront en vente dès le 26 juin au CCFM et auprès de Francofonds. Pour réserver sans frais par carte de crédit, on peut aussi contacter la SFM, au 1-800-665-4443.

**Sylviane LANTHIER**

*La cause de Marcien Lemay*

## Du nouveau le 12 juin

**Le sculpteur Marcien Lemay doit retourner à la cour du banc de la reine le 12 juin, alors qu'un juge décidera si une injonction, obtenue le 1er juin dernier, doit ou non être maintenue.**

L'injonction a pour but d'empêcher la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) d'octroyer le contrat de la statue de Louis Riel à un autre artiste, jusqu'à ce que le litige qui oppose Marcien Lemay à la FMM soit réglé en cour.

La FMM et Marcien Lemay avaient déjà conclu une entente sur la réalisation d'un monument à être exposé à l'arrière du Palais législatif. Depuis, la FMM estime que cette entente est nulle et désire confier le contrat au sculpteur Miguel Joyal.

**S. L.**

PROVINCE

## Le 125e à la Maison-Riel

**La Maison-Riel, située au 330, chemin River à Saint-Vital, est ouverte tous les jours de 10 h à 18 h jusqu'à la Fête du travail.**

Cet été, on vous invite à profiter du 125e anniversaire du Manitoba pour découvrir ce lieu historique, l'histoire de Louis Riel, fondateur du Manitoba et des événements qui ont précédé la naissance de la province.

Un interprète bilingue offre une tournée guidée. Les visites sont gratuites (les dons sont acceptés). Renseignements: Janelle Reynolds, au 257-2783.




# ÉCONOMIE

*Tourisme: deux gîtes du passant ouvrent leurs portes*

# Des "bed and breakfast" en français

**C'est l'endroit idéal pour un gîte du passant (bed and breakfast). On y trouve un grand terrain, des arbres, un stationnement assez vaste, un parc juste en face, une belle grande maison qui a du caractère.**

Mais quand Jacqueline et Jean-Yves Bernier ont acheté la propriété située à l'angle des rues Cathédrale et Langevin, ce n'était pas pour la transformer en gîte. Ce couple à la retraite, qui vivait à Sudbury, voulait simplement, en bons grands-parents, se rapprocher de leurs deux filles et de leurs petits-enfants.

«En septembre dernier, raconte Jacqueline Bernier, on a acheté cette maison des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, qui y habitaient depuis longtemps.

«On a aménagé en novembre, on a redécoré, puis on a entendu dire qu'il y avait un grand besoin de "bed and breakfast" dans le quartier. C'est ce qui m'a donné l'idée. Nous sommes deux dans une grande maison; pourquoi ne pas la partager?»

Les Bernier consacrent donc tout l'étage aux invités: on y trouve trois chambres à coucher (deux chambres doubles et une avec deux lits jumeaux) et une salle de bain. Une autre chambre plus petite, au sous-sol, est aussi disponible.

Officiellement ouvert depuis le 1er mai, le Gîte de la Cathédrale a déjà accueilli ses premiers invités, dont des touristes du Minnesota venus pratiquer leur français dans Saint-Boniface.




photo: Sylviane Lanthier

**Jacqueline Bernier devant l'enseigne annonçant le Gîte de la Cathédrale.**

«Pour moi, c'est comme une seconde nature», lance Jacqueline Bernier, qui aimerait voir ses chambres occupées toutes les fins de semaine.

«Accueillir des gens chez moi, j'ai fait ça toute ma vie. Mais je n'aurais jamais pensé me lancer en affaires! Mes filles m'ont dit: pourquoi pas?» Après tout, le rôle d'hôtesse qu'il lui faut assumer en est un qu'elle connaît bien. Ne dit-on pas que la meilleure façon de réussir quand on lance une entreprise, c'est d'utiliser des compétences déjà acquises?

«Nous espérons bien sûr que ça va fonctionner, mais nous ne nous attendons pas à faire fortune, explique la propriétaire. On aimerait cependant que ça paie l'entretien de la maison.»

Marielle Lacroix tente elle aussi l'aventure d'un gîte. Chez Marielle, situé rue Jessie, près de la Corydon, ouvrait ses portes le 1er juin. «J'ai déjà séjourné dans des "bed and breakfast" à Montréal, explique-t-elle, et ma maison est aussi belle que celles que j'ai visitées!»

Marielle Lacroix travaillait en informatique chez Bristol Aerospace. «Quand j'ai perdu mon emploi, je me suis dit qu'un "bed and breakfast" m'aiderait à arrondir les fins de mois. Je me suis renseignée auprès d'autres propriétaires de gîtes. Selon eux, on peut espérer faire entre 3 000 et 4 000 $ par an, tout au plus. Mais ça permet de rencontrer des gens!»

Il faut en effet être sociable pour accepter d'ouvrir sa maison à des «étrangers». «J'essaie de faire en sorte que les gens se sentent chez eux, et je suis certaine que je vais apprendre toutes sortes de choses des gens qui vont séjourner ici, lance Jacqueline Bernier.

«Je dis aux gens que mon mari est du genre plutôt tranquille et discret.... et je l'ai surpris à raconter aux visiteurs du Minnesota l'histoire des Métis, de Louis Riel, l'arrivée des premières Soeurs Grises. C'est un ancien professeur d'histoire. Ils étaient pendus à ses lèvres!»

«J'ai un solarium au 2e étage, avec la télé et des fauteuils. Les gens sont les bienvenus partout dans la maison, lance Marielle Lacroix, qui attend ses premiers clients le 3 juillet. J'aimerais me spécialiser auprès de la clientèle des femmes d'affaires qui n'ont pas assez d'argent pour se payer de gros hôtels et qui se sentiraient à l'aise ici.»

En attendant, elle distribue des dépliants (bilingues). «J'en ai laissé plusieurs exemplaires à Tourisme Winnipeg et au ministère du Tourisme de la province, qui les distribuent à l'aéroport» et dans les endroits où se renseignent les touristes.

Reste les crêpes du petit déjeuner à préparer!

**Sylviane LANTHIER**

## Les adresses

**Le Gîte de la Cathédrale**
**581, rue Langevin**
**233-7792**

*Prix:* 45 $ la nuit (sauf la chambre du sous-sol qui est 25 $).

*Menu:* des crêpes, ou une omelette, ou une quiche, servies avec rôties, fèves au lard et gelée de fruits.

**Chez Marielle**
**889, rue Jessie**
**452-7730**

*Prix:* chambre double: 40 $ la nuit; chambre à lits jumeaux: 30 $ la nuit (par personne).

*Menu:* crêpes ou omelettes les week-ends; croissants, muffins et fruits frais en semaine.

## Ici et ailleurs

### Nouveau service

*Winnipeg* - Environnement Canada a inauguré le 1er juin un nouveau service de consultation météorologique 1-900, offert 24 heures sur 24 dans toutes les provinces des prairies.

Ce service, qui s'inscrit dans le programme de commercialisation du ministère, propose des renseignements détaillés aux particuliers et aux entreprises disposés à payer pour ce service.

Le coût de la consultation est de 3,95 $ pour les trois premières minutes et de 1,50 $ pour chaque minute additionnelle.

Le numéro de téléphone pour la région du Manitoba est le 1-900-451-4142. Pour obtenir des renseignements en français, on compose le 1-900-451-4548.

### Ça brûle

*Winnipeg* - Le ministère des Ressources naturelles du Manitoba prévoit que le rafraîchissement des températures et les pluies annoncées aideront les pompiers à éteindre les feux qui brûlent dans la province. Le 5 juin, le ministère rapportait qu'une première fin de semaine de temps plus frais dans les régions nordiques de la province avait contribué au contrôle des foyers d'incendies dans cette région, et s'attendait au même scénario dans le sud de la province. Les 188 feux avaient brûlé 31 290 hectares le 5 juin.

### Contributions politiques

*Winnipeg* - Le ministre des Affaires urbaines, Jack Reimer, a déposé à l'Assemblée législative un projet de loi qui permettrait au conseil municipal d'accorder des crédits d'impôt et des remboursements pour les contributions politiques. Ce projet de loi prévoit également des sanctions plus sévères en cas de contravention aux dispositions législatives régissant les dépenses et les contributions électorales et oblige l'administration municipale à rendre des comptes plus précis à ce chapitre.

### Nouveaux bottins

*Winnipeg* - La Société de téléphone du Manitoba commencé la distribution des nouveaux annuaires téléphoniques et devrait la compléter d'ici au 18 juin. L'annuaire 1995 est moins épais que les précédents, grâce à l'emploi de papier plus mince. On pourra recycler les vieux bottins du 19 juin au 31 juillet, en les déposant dans des contenants spéciaux aux magasins Safeway.

# Le Conseil scolaire fransaskois de l'école St-Isidore Bellevue, Saskatchewan

**sollicite des candidatures pour un poste d'enseignement à 70 % pour l'année scolaire 1995-96.**

*Responsabilités principales :*

- anglais de la 9e à la 12e année;
- autres matières à être déterminées.

St-Isidore est une école fransaskoise qui a un personnel enseignant de 12 et compte 134 élèves dont 23 de la 9e à la 12e année.

*Les personnes intéressées doivent :*

- être bilingues;
- souscrire à la mission de l'école fransaskoise.

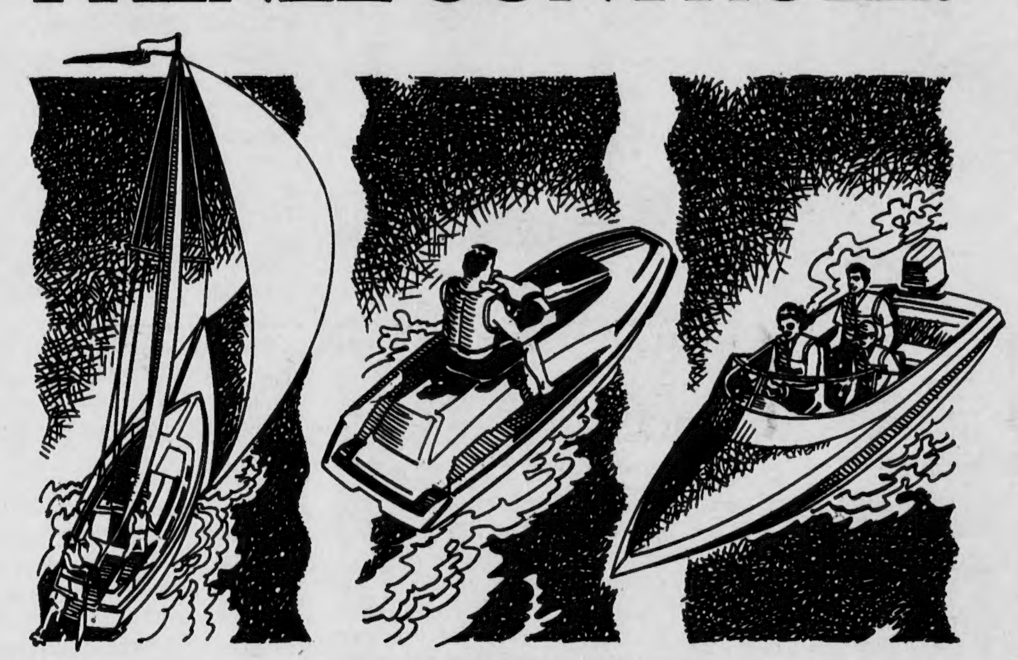
Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Euclid Gareau, directeur, au (306) 423-5354.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 15 juin 1995** à :

**Monsieur André Moquin, directeur de l'éducation**
**Conseil scolaire fransaskois de l'école St-Isidore**
**2213E, Hanselman Court**
**Saskatoon (Saskatchewan)**
**S7L 6A8**

**Téléphone: (306) 653-8490   Télécopieur: (306) 653-8495**

# PRENEZ CONTRÔLE!



Avant de prendre le large, apprenez à maîtriser davantage votre embarcation. La garde côtière canadienne publie des répertoires régionaux de cours sur la navigation et la sécurité nautique. Des techniques de navigation aux différentes manoeuvres, il y a un cours pour tous les amateurs de sports nautiques, quels que soient leur âge et leur expérience.

**Téléphonez aujourd'hui même pour obtenir votre exemplaire.**

**1-800-267-6687**

Répertoire des cours. Inscrivez-vous à un cours et passez un bel été sur l'eau en toute sécurité!



Garde côtière canadienne   Canadian Coast Guard

Canada

Défense nationale   National Defence

## AVIS AU PUBLIC

### CHAMP DE TIR DE SAINT-CHARLES

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir de Saint-Charles jusqu'à nouvel ordre.

Le champ de tir de Saint-Charles est une propriété administrée par le MDN, située dans la ville de Winnipeg et sise du côté ouest de la route 101, au point où celle-ci croise la route transcanadienne. Il est possible d'en obtenir, au besoin, une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Winnipeg.

Toutes les entrées du champ de tir ainsi que toutes les routes et tous les sentiers y donnant accès sont marqués par des poteaux indicateurs où il est inscrit en français et en anglais que l'entrée au champ de tir est interdite.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale. On veillera alors à son enlèvement.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada



## C'est à voir

par Laurent GIMENEZ

### Deux chefs-d'œuvre et une découverte

Le soir du 20 février 1816, dans les coulisses du Teatro Argentina, à Rome, un jeune homme de 24 ans trépignait de fureur et se rongeait les ongles. Son premier grand opéra, *Le Barbier de Séville*, s'annonçait comme un échec retentissant.

Des partisans du vieux Paisiello, scandalisés qu'un blanc-bec ait osé composer un opéra sur le même thème qui avait inspiré leur maître 30 ans plus tôt, avaient investi la salle et sifflaient copieusement les chanteurs.

La chronique raconte même qu'un chat noir traversa la scène en pleine représentation, ce qui inspira peut-être à Rossini son ironique et felinophobe «Duo des chats», plusieurs années plus tard. Toujours est-il que le lendemain de la représentation, Rossini envoya à sa mère un dessin représentant une bouteille renversée, symbole de son épouvantable «fiasco» (bouteille en italien).

Presque 180 ans plus tard, l'Opéra du Manitoba met à l'affiche *Le Barbier de Séville* qui, entre-temps, est devenu l'un des opéras les plus populaires du répertoire. La merveilleuse soprano manitobaine Tracy Dahl y fera ses débuts dans le rôle de Rosine, ce qui est une raison suffisante pour ne pas rater l'événement.

La pièce maîtresse de la saison 1995-96 sera sans doute *Turandot*, le dernier opéra de Puccini, considéré par nombre de musicologues comme son plus grand chef-d'œuvre. Au fur et à mesure qu'il composait, le maître sentait qu'une «œuvre originale et peut-être unique» était en train de naître. Six mois avant sa mort, il confiait à son librettiste: «Je pense à *Turandot* à chaque heure, à chaque minute, et toute la musique que j'ai écrite jusqu'à maintenant me paraît une plaisanterie et ne me plaît plus.»

Puccini mourrut malheureusement avant de pouvoir achever son œuvre. Ce qui inspira un très beau geste au chef d'orchestre Arturo Toscanini, le jour de la première représentation à la Scala de Milan, le 25 avril 1926. Lorsque les dernières notes de la main de Puccini achevèrent de retentir, «il maestro» se tourna vers le public et dit: «Ici finit l'opéra, car à ce moment, le compositeur est mort.»

Pour la majorité des spectateurs, la découverte de la prochaine saison sera probablement *Nosferatu*, du compositeur manitobain Randolph Peters. Selon Lionel Dorge, directeur des Éditions du Blé et fin mélomane, la première a eu lieu à l'opéra de Toronto il y a deux ans et aurait été «assez bien reçue».

Randolph Peters, dont certaines œuvres ont déjà été jouées au Festival de nouvelle musique de Winnipeg, fait partie de cette école néo-classique qui n'a pas honte de donner du plaisir à ses auditeurs. Ça promet.

Le Barbier de Séville *(18 au 24 novembre),* Nosferatu *(10 au 16 février),* Turandot *(20 au 26 avril). Pour tout renseignement sur la prochaine saison de l'Opéra du Manitoba, appeler le 957-7842.*

# CULTUREL

*L'Exposition Star Trek au Musée de l'homme et de la nature*

## Bienvenue dans l'U.S.S. Entreprise!

**«Rappelez-vous que les humains ne sont qu'une petite minorité dans notre galaxie», disait Spock dans l'épisode de la série télévisée intitulé *The Apple*.**

Cette petite minorité, quoi qu'en pense ce personnage bien connu de la télévision, est vite devenue maître de son univers fictif: non seulement la technologie des humains est-elle supérieure à celle des autres races, mais une de leurs langues (l'anglais américain évidemment!) est parlée couramment d'un bout à l'autre de la Voie lactée.

Mais qu'on soit d'accord ou non avec cette vision de l'avenir importe peu aux amateurs de Star Trek. Ce qui compte, et ce sur quoi Joyce Moroz, directrice des communications du Musée de l'homme et de la nautre compte aussi, c'est le parallèle qu'on fait entre les intrigues intergalactiques et les accomplissements réels de notre société.



Une illusion optique permet au visiteur de se mettre littéralement dans la peau d'un Klingon.

«L'exposition *Star Trek: Federation Science* (1) doit inspirer les gens, et surtout les jeunes, aux possibilités que nous réservent la science et la technologie, explique-t-elle. Les thèmes et les personnages de Star Trek servent de cadre à une exposition interactive fondée sur des principes de l'astronomie, de la physique et de la physiologie.»

Cette exposition de 6 000 pieds carrés comprend 40 modules regroupés selon leur emplacement dans l'U.S.S. Enterprise, le vaisseau spatial des humains de Star Trek. Ainsi, le pont de l'Enterprise contient, entre autres, quatre ordinateurs de navigation qui invitent le visiteur à régler la vélocité ou à établir une orbite, en tenant compte de la consommation énergétique, par exemple.

En plus de *Star Trek: Federation Science*, le Musée propose un spectacle au planétarium intitulé *Orion Rendez-vous* et deux autres spectacles interactifs à caractère éducatif. Dans l'un de ces spectacles, la voix du comédien LeVar Burton, qui interprète le rôle de Geordi LaForge dans l'émission télévisée, guide les spectateurs dans l'espace à bord du vaisseau spatial Antares.

Lynn Manaigre, coordonnatrice des programmes scolaires du Musée, indique que les spectacles interactifs font connaître le rôle de l'environnement dans l'évolution d'une espèce (un extra-terrestre servant d'exemple) et la différence entre la science et la science-fiction.

«Le bruit produit lorsque l'U.S.S. Enterprise se lance à une vitesse «hyper-espace» n'est qu'un effet spécial. En réalité, on n'entend aucun bruit dans l'espace.»

Alors que ses fondements scientifiques sont sérieux, il reste que cette exposition au coût de 250 000 $ se veut un hommage aux trois décennies d'émissions de télé et de films de Star Trek. On retrouve sous vitre les costumes et masques originaux d'une dizaine de personnages, tel le dignitaire Antedian, le Ferengi et le Klingon, ainsi que les divers objets qui aident à créer les mille et une illusions cinématographiques: des pistolets au laser, des transmetteurs personnels et des appareils de diagnostic informatisés.

L'exposition Star Trek, conçue au Oregan Museum of Industry and Science, est la plus grande jusqu'à date à être présentée au Musée de l'homme et de la nature. «Nous nous attendons à recevoir de 90 000 à 130 000 visiteurs, dit Joyce Moroz. En guise de comparaison, notre exposition *Muppets, Monsters and Magic* en 1992 en a attiré 62 000.»

Mais l'intérêt créé par Star Trek a fait naître du jamais-vu sur d'autres plans. «En plus des 12 guides supplémentaires engagés pour l'été, entre 125 et 150 personnes de tous âges se sont offertes comme bénévoles, exprès pour cette exposition! Ce sont, pour la plupart, des adeptes de Star Trek, (surnommés des «Trekkers» ou des «Trekkies»), qui, alors qu'ils mènent une vie autrement très ordinaire, n'hésitent pas à se déguiser en Klingon. Je viens de découvrir que ma soeur aînée en est une!»

Joyce Moroz reconnaît qu'une telle exposition représente une publicité sans pareil pour les productions de Star Trek, mais elle estime que la science et la technologie en bénéficient tout autant. «L'essentiel, c'est que les gens découvrent le Musée.»

**Stephan HARDY**

*(1) Vous pouvez visiter l'exposition* Star Trek *jusqu'au 4 septembre. Le prix d'entrée inclut l'admission aux galeries permanentes. Composez le 956-2830 pour les heures des spectacles.*

PROVINCE

## Campanous approche

**Le Conseil jeunesse provincial offre encore cette année des camps d'été pour les jeunes de 8 à 12 ans au Lac des Bois, ainsi qu'un camp de canotage pour les jeunes de 13 à 16 ans.**

Toutes les activités de Campanous se déroulent en français. Pour plus de renseignements, contactez le coordonnateur des camps, Stéphane Ritchot, au 237-8947.

## Les Rendez-Vous

### MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer et de la terrasse Daniel-Lavoie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Paul Lachance*** les 7 et 8 juin; ***Brian Klowak*** au Mârdi Jazz le 13 juin; et ***Suzanne Kennelly*** les 14 et 15 juin; spectacles du ***Festival de jazz Winnipeg*** du 20 au 22 juin. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ Dans la série Out to Lunch: ***Combo Latino*** le mercredi 14 juin à midi à la place du marché de La Fourche (en cas de pluie: dans Eaton Place). Info: 943-5706.

❖ Le groupe de nouvelle musique Groundswell prépare une ***Spring Soirée*** le jeudi 15 juin à partir de 20 h 30 au parc Assiniboine. Flûtistes, vocalistes guitaristes, accordéonistes et autres sont regroupés pour la soirée, agrémentée de desserts et de cappuccino. Billets (35 $) et info: 943-5770.

❖ Le 6e ***Festival de jazz de Winnipeg*** rend hommage aux femmes du jazz du 17 au 25 juin. Entres autres: les séries *Jazz for Lunch* et *Late Night*, des ateliers jazz, le concert gratuit du dimanche 18 juin, et une soirée de jazz manitobain le vendredi 23 juin. Info: 989-4656 ou 989-4650.


photo: Sylviane Lanthier

**Les animateurs et les animaux du Centre Fort Whyte vous attendent!**

### BALLET

❖ Les étudiants du Ballet royal de Winnipeg présentent ***The Secret Garden*** - ***The Ballet***, inspiré du roman de Frances Hodgson Burnett. Les 9 et 10 juin à 20 h et le 11 juin à 14 h. Info: 956-2792.

### THÉÂTRE

❖ Les ruines de l'ancien monastère trappiste à Saint-Norbert servent de scène aux représentations de ***Midsummer Night's Dream***, montée par la troupe Shakespeare in the Ruins. À 20 h 30 jusqu'au 17 juin (vendredi et samedi, en plus de matinées le samedi à 14 h).

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***Aladdin*** du 19 au 25 juin au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

### EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Dan Cooper, héros canadien***, exposition mettant en vedette le bédéiste Albert Weinberg et son personnage. Jusqu'au 2 juillet.

❖ En montre au Musée de l'Homme et de la Nature (190, ave Rupert): ***Star Trek: Federation Science***. Jusqu'au 4 septembre. Info: 956-2830.

❖ Au Musée des beaux-arts (300, Memorial), entre autres: ***The Extended Wedding Party*** par l'artiste manitobaine Aganetha Dyck (où on peut voir des abeilles travailler sur la robe de mariée!). Jusqu'au 15 octobre.

### EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) propose de la ***pêche gratuite sans permis*** les 10 et 11 juin de 10 h à 17 h; découverte des ***créatures du marais*** le 10 juin à 14 h; ***promenade et pêche matinales*** à 7 h le 11 juin. Le 14 juin à 19 h: atelier sur le ***contrôle naturel des insectes*** dans le jardin. Info: 989-8355.

❖ Le 2e ***pique-nique annuel de Folklorama*** aura lieu le dimanche 11 juin (en cas de pluie, remis au 25 juin) au Lieu historique national de La Fourche. Le service œcuménique sera suivi d'un spectacle multiculturel. Info: 982-6210.

❖ Au Musée des enfants (45, route Forks Market): jusqu'au 4 septembre, ***Dinosaurium***, nouvelle exposition avec des reptiles géants, de taille presque réelle; tous les dimanches matins de juin, les amateurs d'horticulture peuvent travailler dans ***le jardin du Musée***. Info: 956-KIDS.

**Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE**

*Une compilation d'artistes francophones*

# 12 artistes de l'Ouest sur disque compact

**Un disque compact intitulé *Rado 95* regroupant 12 des meilleurs artistes francophones de l'Ouest est maintenant disponible.**

Coordonné par l'Association des artistes de la Saskatchewan sous l'étiquette des disques Gala, cette production est rendue possible par le Regroupement national des professionnels de la chanson et de la musique de l'Ouest, en collaboration avec les stations de Radio-Canada.

Du Manitoba, on retrouve Marcel Soulodre et Marie-Claude McDonald. Les autres artistes sont Francis Marchildon, les Zeds, Jeff Staflund et Michel Marchildon de la Saskatchewan; Roberta Michèle, Crystal Plamondon et Yvon Loiselle de l'Alberta; Isabelle Longnus et Alpha Yaya Diallo de la Colombie-Britannique, ainsi qu'un artiste anonyme du Yukon.

Le lancement officiel de cette compilation a lieu lors du Gala interprovincial de la chanson, le 10 juin à 20 h au Centre culturel franco-manitobain.

**S. L.**










WINNIPEG

# Une anthologie de l'école Lavallée

***20 ans et ce n'est qu'un début!*** **C'est le titre d'une anthologie des écrits préférés des élèves de l'école Lavallée, réalisé pour souligner le 20e anniversaire de l'école ainsi que son entrée dans la Division scolaire franco-manitobaine.**

Le livre sera lancé lors d'une cérémonie le 13 juin à 19 h, au gymnase de l'école. Il y aura lecture de textes, chants et musique, et du café sera servi. L'anthologie est en vente au prix de 8 $.

**Renseignements: Normand Boisvert au 255-2081.**

**Vous avez des événements à signaler?**
**Composez le 237-4823**

*Après avoir gagné un prix du National Screen Institute*

# On tourne un court métrage en français à Winnipeg

**Imaginez l'histoire d'un jeune compositeur qui, à l'âge de 18 ans, décide de se défoncer les tympans pour ne pas que les sons extérieurs nuisent à sa musique intérieure. Cette histoire, c'est celle de *Motus maestro*, un court métrage qui sera tourné à Winnipeg entre le 15 et le 21 juillet.**

Journaliste à la radio de Radio-Canada, Marc Roberge a conçu le scénario d'après une de ses nouvelles. «Le film sera réalisé par Carole O'Brien et produit par Len Pendergast, le directeur du Winnipeg Film Group», explique-t-il.



**La réalisatrice Carole O'Brien.** Archives La Liberté

Le projet, soumis au National Screen Institute d'Edmonton l'an dernier, a gagné un prix. «Nous l'avons su en février, poursuit Marc Roberge. À ce prix est attaché une bourse de 6 000 $ pour la réalisation du film, et un autre 7 000 $ remis sous la forme de services et de formation.»

Le scénariste souligne que l'équipe technique entourant la réalisation est uniquement composée de francophones, parmi lesquels on trouve Brian Rougeau, Claude savard et Denis Chamberland. Le comédien Christian Molgat sera aussi de la distribution.

«Écrire des scénarios, c'est ce que je voulais faire, mais je ne croyais pas que ça irait si vite. J'ai aussi deux projets d'écriture pour le théâtre, mentionne Marc Roberge, aussi connu pour sa participation à la Course destination monde.

**Sylviane LANTHIER**



PROVINCE

## Tournoi des aînés le 27 juin

**La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) organise un tournoi de golf pour les personnes âgées de 55 ans et plus, le 27 juin au Parcours La Vérendrye de La Broquerie.**

L'inscription est de 2 $. Pour les membres de la FAFM, le parcours de neuf trous coûte 9 $ (10 $ non-membres) et celui de 18 trous coûte 12 $ (14 $ non-membres). On peut aussi louer des voiturettes (10 $ neuf trous; 15 $ 18 trous).

S'inscrire en composant le 1-800-285-0087 et demander la boutique du Parcours LaVérendrye, ou encore auprès de Gérard Tétrault, au 1-204-424-5667.

**S. L.**



SAINT-BONIFACE

## CKXL sur la terrasse

**Chaque vendredi de l'été jusqu'au 23 août, la radio communautaire CKXL est sur la Terrasse Daniel-Lavoie du Centre culturel franco-manitobain, d'où provient l'émission *Len à la plage*.**

Le public est invité à participer à cette émission diffusée de 4 h à 19 h, comprenant des prix à gagner, des concours, des spéciaux et beaucoup de plaisir.

# Télé-horaire de la semaine du 12 au 18 juin 1995

## Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
TV-5 Télématin
8h00 T-M La trentaine
TV-5 Rêves en Afrique (lundi)
TV-5 Fleurs et jardins (mardi)
TV-5 Plaisir de lire (mercredi)
TV-5 Tell quel (jeudi)
TV-5 Archéologie (vendredi)
8h30 TV-5 Studio Gabriel
9h00 CBWFT Tao Tao
T-M Top modèles
TV-5 Les z'amours (lundi au vendredi)
9h30 CBWFT Les tribulations de Cadichon
T-M Aimer
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 Le choc du présent (mardi)
TV-5 Contact (mercredi)
TV-5 Découverte (jeudi)
TV-5 Génies en herbe (vendredi)
10h00 CBWFT Ciné-famille
T-M Bon appétit
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Évasion (vendredi)
10h30 T-M La vie à Montréal
TV-5 Les heures chaudes de Montparnasse (lundi)
TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 Régions gourmandes (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 52 sur la une (lundi)
TV-5 L'hebdo (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Envoyé spécial (jeudi)
TV-5 Téléobjectif (vendredi)
12h30 CBWFT Double étoile (lundi)
CBWFT L'enfer c'est nous autres (mardi au vendredi)
13h00 CBWFT La chambre des dames (lundi)
CBWFT L'espace d'une vie (mardi)
CBWFT Quartier sans issue (mercredi)
CBWFT Chapeau melon et bottes de cuir (jeudi)
CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
T-M Au nom de la beauté
TV-5 Bouillon de culture (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Ce diable d'homme (mercredi)
TV-5 Secret de famille (vendredi)
13h30 T-M Les feux de l'amour (lundi au jeudi)
T-M Journal de l'histoire (vendredi)
TV-5 Pulsations (jeudi)
14h00 CBWFT Le forum des temps modernes (lundi et vendredi)
CBWFT Les temps modernes (mardi, mercredi et jeudi)
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 En toute liberté (mercredi)
14h30 TV-5 Paris lumières (lundi, mercredi et vendredi)
TV-5 Évasion (jeudi)
15h00 CBWFT La carrière ou l'amour (lundi)
CBWFT L'habitat traditionnel en Afrique (mardi)
CBWFT Vivre à Northwood (mercredi, jeudi et vendredi)
T-M Santa Barbara
TV-5 Fleurs et jardins (lundi)
TV-5 Plaisir de lire (mardi)
TV-5 Découverte (mercredi)
TV-5 Luna Park (jeudi)
TV-5 Autant savoir (vendredi)
15h30 CBWFT Sous le signe des mousquetaires (mardi au vendredi)
TV-5 Pyramide

## Lundi 12 juin

16h00 CBWFT Opération Mozart
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse arabe
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les z'amours
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 L'hebdo
19h00 CBWFT Les aventures du jeune Indiana Jones
T-M Alerte à Malibu
19h30 TV-5 Bas les masques
20h00 CBWFT Bangkok Hilton
T-M Minisérie: «V»
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
23h02 T-M Fermeture
23h30 CBWFT La politique fédérale
TV-5 Bouillon de culture
23h38 CBWFT Cinéma: Prisonnières
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h20 TV-5 RFI
1h50 CBWFT Fin des émissions

**FILMS**

*23h38 CBWFT Prisonnières*
*Fr. 1988. Drame. L'histoire de femmes incarcérées, réduites à façonner leur vie selon un nouveau code auquel rien ne les a préparées.*

## Mardi 13 juin

16h00 CBWFT Opération Mozart
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les z'amours
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Fleurs et jardins
TV-5 Téléscope
19h00 T-M Ciné-comédie: La cage aux folles
19h30 TV-5 Ce diable d'homme
20h30 TV-5 En toute liberté
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Pulsations
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h02 T-M Fermeture
23h10 TV-5 Tabou
23h30 CBWFT Cinéma: Festival Lelouch: L'amour avec des si
TV-5 Bas les masques
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI

**FILMS**

*19h00 T-M La cage aux folles*
*Fr. 1978. Comédie. Les problèmes d'un couple d'homosexuels propriétaires d'une boîte de travestis.*

*23h30 CBWFT L'amour avec des si*
*Fr. 1964. Drame policier.On soupçonne un automobiliste, qui a pris à son bord une jeune auto-stoppeuse, d'être un redoutable tueur évadé quelques jours avant son exécution.*

## Mercredi 14 juin

16h00 CBWFT Opération Mozart
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse africaine
16h30 CBWFT Mission top secret
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les z'amours
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Cinéma haute tension: Frantic
T-M Ciné-fiction: Star Trek II
TV-5 Envoyé spécial
20h00 TV-5 Secret de famille
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Ce diable d'homme
23h30 CBWFT Cinéma: Séraphin
0h15 TV-5 Viva
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h15 TV-5 RFI
1h40 CBWFT Fin des émissions

**FILMS**

*18h30 CBWFT Frantic*
*É.-U. 1987. Drame policier. Un médecin américain, en congrès à Paris, se heurte à l'indifférence des autorités dans ses tentatives pour retrouver sa femme, disparue mystérieusement.*

*18h30 T-M Star Trek II*
*Am. 1982. Science-fiction. Le commandant d'un vaisseau spatial entre en lutte avec un vieil ennemi.*

*23h30 CBWFT Séraphin*
*Can. 1949. Drame. À l'époque de la colonisation des Laurentides, l'avare Séraphin Poudrier exerce une influence oppressante sur les colons des Pays-d'en-Haut.*

## Jeudi 15 juin

16h00 CBWFT Opération Mozart
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse française
16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les z'amours
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dynastie
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Téléobjectif
19h00 T-M Les héritiers du rêve
19h30 TV-5 Taratata
20h00 T-M Claire Lamarche
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h02 T-M Ciné-lune: Tant qu'il y aura des femmes
23h30 CBWFT Cinéma: La maison de Jeanne
23h45 TV-5 Secret de famille
0h32 T-M Fermeture
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

**FILMS**

*23h02 T-M Tant qu'il y aura des femmes*
*Fr. 1987. Comédie de moeurs. Ne sachant pas comment rompre, un scénariste est partagé entre son ex-épouse, une concubine et une ravissante femme médecin dont il s'est épris.*

*23h30 CBWFT La maison de Jeanne*
*Fr. 1987. Comédie dramatique. Jeanne est le pivot de l'auberge de province qu'elle tient avec son mari. Ce petit monde sera bousculé par l'arrivée d'un étranger.*

## Vendredi 16 juin

16h00 CBWFT Opération Mozart
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
17h00 CBWFT Madame est servie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les z'amours
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Star plus
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: Affaire non classée
T-M Cinéma du vendredi: Incidents de parcours
TV-5 Thalassa
19h30 TV-5 Viva
20h30 T-M Les ailes de la mode
TV-5 On aura tout vu!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Les Francofolies de Montréal
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h05 TV-5 Revue de presse canadienne
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Ami à vie
23h03 T-M Ciné-lune: La mégère apprivoisée
23h30 CBWFT Cinéma: Chasse à coeurs
TV-5 Taratata
1h00 TV-5 Bon week-end
1h25 CBWFT Fin des émissions
TV-5 La méthode Victor
1h33 T-M Télé-passion
1h40 TV-5 RFI
2h01 T-M Fermeture

**FILMS**

*18h30 CBWFT Affaire non classée*
*É.-U. 1990. Drame. Pour régler ses conflits affectifs avec son père, une jeune avocate demande à ses patrons de lui confier la défense d'une compagnie accusée de négligence. Or, le père de la jeune femme est l'avocat des victimes.*

*18h30 T-M Incidents de parcours*
*Am. 1987. Drame d'horreur. Une guenon qui a reçu des injections de cellules de cerveau humain s'en prend aux personnes contre lesquelles son maître a des griefs.*

*23h03 T-M La mégère apprivoisée*
*G.-B. 1966. Comédie. Un gentilhomme ruiné accepte d'épouser une jeune fille au caractère difficile qu'il se charge d'amadouer.*

*23h30 CBWFT Chasse à coeurs*
*É.-U. 1987. Comédie. Après deux semaines de fréquentation, David convainc Kathy de passer une soirée intime avec lui. Il évite de lui dire qu'il vient de perdre son emploi et, pour l'impressionner, l'emmène dans l'appartement luxueux d'un copain. De son côté, la jeune fille lui cache qu'elle est la mère d'une fillette de sept ans.*

## Samedi 17 juin

6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
7h00 TV-5 Mémoire d'exploits
7h30 CBWFT Misha
8h00 CBWFT La famille Calinours
T-M Vision mondiale
TV-5 Évasion
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
TV-5 Magellan
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Bon appétit
TV-5 30 millions d'amis
9h30 CBWFT Looping
T-M Fleurs et jardins
TV-5 Luna park
10h00 CBWFT La bande à Ovide
T-M C'est un abat!
TV-5 On aura tout vu!
10h30 CBWFT Robin des bois junior
TV-5 Côté science
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Bugs Bunny
TV-5 Bon week-end
11h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
T-M Ciné-maximum: Rencontres du troisème type
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mousquetaires
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Viva
12h30 CBWFT Deux voix comme en écho
13h00 TV-5 Espace francophone
13h30 TV-5 Y'a pas match
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Reflets
14h30 T-M Bugs Bunny
15h00 CBWFT Les inventions de la vie
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Clip postal
15h30 CBWFT Perfecto
T-M Les ailes de la mode
TV-5 Vins et fromages
16h00 CBWFT 100 ans de cinéma
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Star plus
TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Les nouvelles du sport
17h30 CBWFT Country centre-ville
T-M Docteur Doogie
TV-5 Régions gourmandes
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Taquinons la planète!
T-M Ciné-extra: Jouer c'est tuer
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h30 TV-5 Perdu de vue
20h00 T-M Ciné-extra: L'homme de la rivière d'argent
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h45 CBWFT La mythologie grecque
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 CBWFT Montagne
TV-5 Le cercle de minuit
22h45 CBWFT Télé-sélection: Pour Sacha
22h59 T-M Ciné-lune: Le baiser
23h30 TV-5 Les Francofolies de Montréal
0h00 TV-5 Intérieur nuit
0h45 TV-5 Espace francophone
0h55 CBWFT Fin des émissions
0h59 T-M Télé-passion
1h10 TV-5 La méthode Victor
1h25 TV-5 RFI
1h26 T-M Fermeture

**FILMS**

*18h00 T-M Jouer c'est tuer*
*Am. 1984. Comédie dramatique. Un jeune garçon passionné de jeux d'espionnage est impliqué malgré lui dans une dangereuse affaire.*

*20h00 T-M L'homme de la rivière d'argent*
*Aust. 1982. Film d'aventures. Un jeune montagnard employé par un éleveur de chevaux se révèle habile dresseur.*

*22h45 CBWFT Pour Sacha*
*Fr. 1991. Drame. En mai 1967, Michel, Paul et Simon rendent visite à leur copine Laura, installée depuis quatre ans au Kibboutz Yardena avec leur ex-professeur de philosophie.*

*22h59 T-M Le baiser*
*Can. 1988. Drame fantastique. Des événements bizarres et tragiques ont tôt fait de convaincre une adolescente que sa tante exerce des pouvoirs maléfiques sur son entourage.*

## Dimanche 18 juin

6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
7h00 TV-5 Reflets
7h30 CBWFT Le voyage fantastique de Ty et Uan
8h00 CBWFT Grisu le petit dragon
T-M Vision mondiale
TV-5 Espace francophone
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
TV-5 L'école des fans
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Bon appétit
9h15 TV-5 Régions gourmandes
9h30 CBWFT Manigances
T-M Forêt magique
TV-5 Vins et fromages
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur Messe célébrée à l'église Ste-Épiphane par Jean-Guy Roy, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Bugs Bunny
11h30 T-M Ciné-maximum: Le verdict
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mousquetaires
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 L'heure de vérité
13h00 CBWFT Cinéma: La fracture du myocarde
TV-5 Le monde est à vous
14h00 T-M Ciné-maximum: Lilas de rêve
14h30 TV-5 Les Francofolies de Montréal
15h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
TV-5 Faut pas rêver
15h30 T-M Chasse et pêche pour tous
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Automag plus
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, éditions 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT En toute liberté
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Cinéma néon: Jeunes mafiosi
TV-5 52 sur la une
19h00 CBWFT Juste pour rire
19h30 TV-5 Bouillon de culture
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: Shabbat Shalom!
T-M L'événement
21h00 TV-5 Paris lumières
21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé belge
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h05 TV-5 Visions d'Amérique
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h20 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Le point
22h48 T-M Complètement marteau
22h55 CBWFT Les nouvelles du sport
23h18 T-M Finances
23h25 CBWFT Ciné-club: Festival Pagnol: César
23h35 TV-5 Faut pas rêver
23h48 T-M Fermeture
0h30 TV-5 Ça colle et c'est piquant
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h40 CBWFT Fin des émissions
1h45 TV-5 RFI

**FILMS**

*18h30 T-M Jeunes mafiosi*
*Am. 1991. Drame de moeurs. Un quatuor de jeunes criminels ayant fait sa marque dans la pègre new-yorkaise doit s'allier avec l'un ou l'autre des deux chefs rivaux de la mafia italienne.*

*23h25 CBWFT César*
*Fr. 1936. Comédie dramatique. Après la mort de Panisse, qui passait pour son père, Césariot apprend de sa mère Fanny qu'il est en fait le fils de Marius et que César est son grand-père. Ceci entraîne une nouvelle rencontre entre Fanny et Marius qui ne se sont pas revus depuis plusieurs années.*



Le 20 mai 1995, lors de la collation des grades à l'Université de Moncton, **MIMI LEPAGE** a reçu son Baccalauréat en droit (LL. B.).

Elle est présentement en stage avec l'étude Goodwin et Ellesworth à Moncton (N.-B.)

Félicitations Mimi! Nous sommes fiers de toi.

*Papa et maman.*

# SPORT

*Après les 3e Jeux du Manitoba*

## En route pour les Jeux de l'Ouest

**Après le succès des 3e Jeux du Manitoba le 2 juin, beaucoup de jeunes athlètes s'intéressent maintenant aux Jeux de l'Ouest, qui se dérouleront à Edmonton du 30 juin au 3 juillet.**

Seulement 60 jeunes franco-manitobains pourront se rendre aux Jeux de l'Ouest, et 20 places sont déjà réservées pour une équipe de volley-ball des secondaires 3 et 4. «Ça sera difficile de choisir; ce sont tous d'excellents candidats», signale André Brin, directeur du Conseil jeunesse provincial qui coordonnait les Jeux du Manitoba.

La journée du 2 juin, selon lui, s'est très bien déroulée: «Comme à chaque année, on apprend des choses. Mais en gros, c'était une excellente journée. Les jeunes ont aimé ça et on a eu des bons commentaires des profs qui étaient là.»

Environ 440 jeunes de 18 écoles ont participé aux différentes épreuves d'athlétisme, ce qui a donné lieu à plusieurs nouveaux records. «Pour les 7e et les S1, on a établi les records cette année. C'est qu'avant, on fonctionnait par tranches d'âge, 12 et 13 ans, puis 14 et 15 ans.»

Certains élèves ont battu leur propre record. C'est le cas de Catherine Delorme de Notre-Dame-de-Lourdes pour l'épreuve du 100 m; de Nicole Larivière du Collège Louis-Riel pour les 400 m, 800 m et 1 500 m; de Nathalie Turenne de Saint-Joachim au lancer du poids; de Nadine Nicholas de Saint-Joachim au triple saut; et de David Lamoureux de Gabrielle-Roy pour les 400 m, qui a aussi établi des nouveaux records pour les 200 m et 800 m.


photo: Karine Beaudette

**Les élèves prenaient part à 13 épreuves d'athlétisme: 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1 500 m, 3 000 m, saut en longueur, saut en hauteur, triple saut, lancer du poids, lancer du disque et deux relais (4 x 100 m et 4 x 200 m).**

Le Collège Louis-Riel a reçu une bannière pour le total le plus élevé de points accumulés par tous les élèves, alors que l'école Lagimodière de Lorette a gagné la bannière du plus grand nombre de points per capita. 24 médailles de victoire ont aussi été décernées.

Quant aux médailles d'esprit sportif, elles ont été remises à: Laurent Lavoie (garçons 7e) de Saint-Joachim; Nicole Gysel (filles 7e) de Précieux-Sang; David Desharnais (garçons 8e) de Réal-Bérard; Danielle Pineau (filles 8e) de Lacerte; Richard Turenne (garçons S1) de Saint-Joachim; Natalie Sylvestre (filles S1) du Collège Louis-Riel; Eric Manaigre (garçons S2) du Collège Louis-Riel; et Catherine Delorme (filles S2) de Notre-Dame-de-Lourdes.

Plus de 1 000 élèves des écoles élémentaires de la Division scolaire franco-manitobaine ont participé aux 6e Jeux olympiques juniors francophones tenus le 4 juin à Saint-Pierre-Jolys. «C'était un succès, malgré la pluie en fin de journée,» dit Yves Berthelet, professeur d'éducation physique de l'école Précieux-Sang.

Contrairement aux Jeux du Manitoba, le but des Jeux olympiques juniors n'est pas de battre des records mais de «promouvoir la participation active aux sports et l'échange amical en français.»

**Karine BEAUDETTE**




## Les ponts Main & Norwood

# Plans d'aménagement paysager

## Qu'en pensez-VOUS?

**Projet des ponts Main et Norwood**
**Plans d'aménagement paysager**

**JOURNÉES PORTES OUVERTES**

**Hôtel Norwood - 112, rue Marion**
**le jeudi 15 juin, 14 h - 21 h**

**École Fort Rouge - 120, avenue Mayfair**
**le vendredi 16 juin, 15 h - 20 h**

**Pavillon de la Fourche**
**le dimanche 18 juin, 12 h - 17 h**

**Venez pour en savoir davantage sur les plans d'aménagement paysager. Posez des questions, faites vos suggestions, et exprimez vos points de vue.**



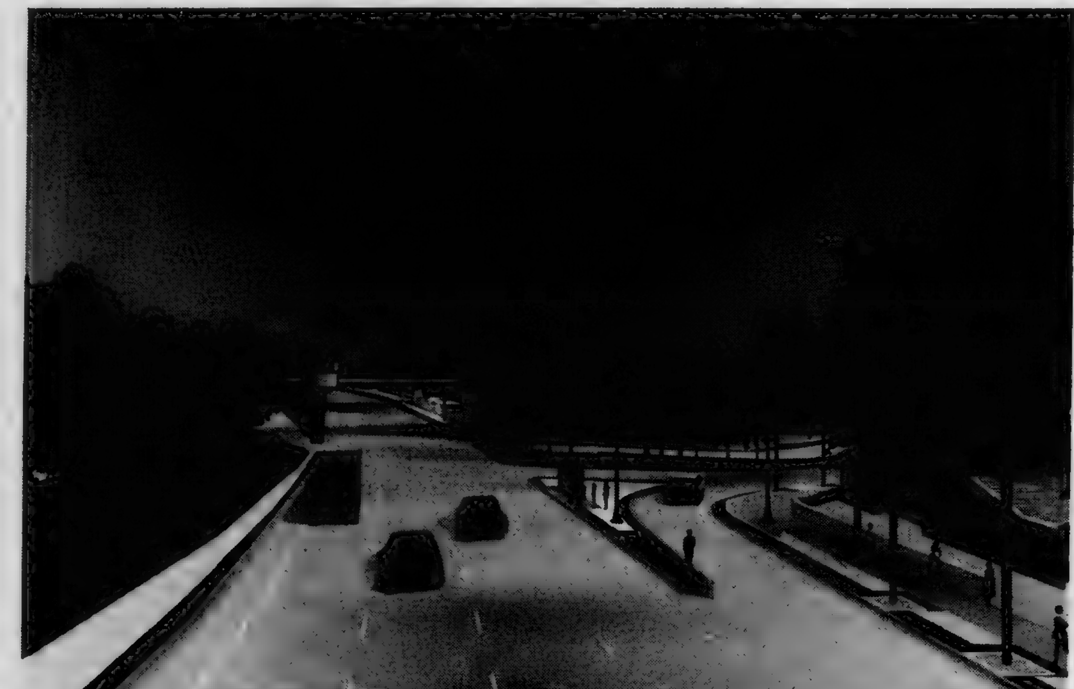
**Ville de Winnipeg**

### À quoi l'aménagement paysager du projet ressemblera-t-il?

Les architectes paysagers de la firme Scatliff and Associates sont en train de préparer l'aménagement paysager qu'ils proposent pour le projet des ponts Main et Norwood, aménagement qui sera le thème principal des journées portes ouvertes de juin. Dans l'ensemble, le thème paysager élaboré pour les rues et les parcs est fondé sur le caractère paysager existant des zones avoisinantes telles la promenade de la rivière Assiniboine, le parc Bonnycastle, la Fourche et le secteur de l'Assemblée législative. L'équipe de concepteurs voit dans le projet des ponts Main et Norwood une occasion unique de créer des raccordements physiques et de porter l'attention aux détails architecturaux pour fondre en un ensemble cohérent l'un des plus beaux quartiers historiques de Winnipeg.

Les nombreux arbres plantés le long de la rue Main et les plantations proposées pour le terre-plein médian contribuent à adoucir l'apparence globale. Les emprises de rue comprennent des zones où seront plantées en masse des plantes annuelles et vivaces. Et tout près de la voie ferrée du CN, dans une zone adjacente à la Pointe sud de la Fourche, on a prévu la plantation d'une myriade de plantes vertes.

Le thème paysager a été développé plus avant pour rehausser l'apparence globale du projet : ainsi, on a prévu de nouveaux parcs publics, des pistes piétonnes et cyclables et l'aménagement des rues pour raccorder le projet aux attractions existantes telles la promenade de la rivière Assiniboine et le parc de la Fourche. On reconnaît déjà que le corridor ainsi créé sera un des parcours les plus attrayants de Winnipeg.



*Vue vers le sud, le long de la rue Main, dans le "secteur de l'Île". On voit ici la nouvelle voie ferrée surélevée et la file du virage à droite pour le trafic nord-sud tournant vers l'ouest. Les nombreux nouveaux arbres, qui incluent des résineux, et la démolition de la voie ferrée surélevée existante amélioreront considérablement l'apparence générale.*

### L'aménagement paysager des ponts

On a incorporé à la conception des ponts au thème paysager d'ensemble : terrasses piétonnes dégagées, larges corridors récréatifs à l'usage des piétons et caractéristiques architecturales renforçant le thème historique de ce secteur. Les jardinières irriguées proposées pour le tablier des ponts offriront aux regards des plantes annuelles et vivaces riches en couleurs. Des peupliers liards de grande taille serviront de colonnes d'entrée pour chacun des ponts; éclairés la nuit, ces peupliers ne feront que rehausser le charme nocturne du paysage.

*Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités du projet au cours des douze derniers mois, sur le programme des travaux et sur la participation du public, assistez aux journées portes ouvertes ou lisez le numéro courant du bulletin. Veuillez nous envoyer le coupon ci-joint par la poste si vous souhaitez recevoir un exemplaire du bulletin.*

---

## Qu'en pensez-vous?

### Les ponts Main et Norwood

***Plans d'aménagement paysager - votre opinion compte!***

*Si vous ne pouvez assister aux journées portes ouvertes, veuillez employer ce coupon pour soumettre vos commentaires ou suggestions.*

1. En général, que pensez-vous du plan d'aménagement paysager proposé pour le projet?
   ❐ favorable ❐ sans opinion ❐ opposé

2. Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
   ______________________________
   *(veuillez continuer sur une autre feuille)*

3. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions concernant ce projet?
   ______________________________

*Veuillez indiquer où vous habitez pour que nous triions les réponses par quartier.*

Nom (si vous le désirez) : ______________________________
Adresse : ______________________________
District : ______________________________
Code postal : ______________ Tél. : ______________

❐ Veuillez m'envoyer un exemplaire du bulletin de juin 1995.

**Veuillez poster votre réponse, dans les huit jours, au :**
Directeur du projet
Service des ponts et chaussées et du transport
Ville de Winnipeg, 100, rue Main
Winnipeg (MB) R3C 1A4

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!**

## Gens d'ici

### Le président des hebdos communautaires

Après avoir siégé pendant trois ans au conseil d'administration de l'Association des journaux communautaires du Manitoba (AJCM), Gérald Dorge a été nommé président lors de la 76e assemblée annuelle qui s'est déroulée à Winnipeg en avril dernier.

L'AJCM regoupe la totalité des hebdomadaires communautaires du Manitoba, soit 51 titres. (La seule exception est *La Liberté*, qui est membre de l'Association de la presse francophone). «On se rend aussi loin que Le Pas et Thompson au nord, Altona et Morden au sud, Virden à l'ouest et Pinawa à l'est», explique le nouveau président.

Depuis cinq ans, Gérald Dorge exerce les fonctions d'éditeur et directeur général du groupe Canadian Publishers, le plus important groupe de journaux gratuits à Winnipeg (The Lance, The Metro, etc.). À lui seul, Canadian Publishers représente plus de la moitié du tirage des journaux de l'AJCM, qui s'élève à 342 000 exemplaires par semaine.



**Gérald Dorge.**

Il est intéressant de noter que la majorité des journaux communautaires du Manitoba sont indépendants. Le géant Québécor, également propriétaire du Sun de Winnipeg, en possède 8 sur 51 seulement. «Il y a beaucoup de variété dans nos journaux, souligne Gérald Dorge. Certains sont gratuits et d'autres se vendent par abonnement. Dans le rural, le tirage varie de 1 000 à 16 000 exemplaires (à Selkirk).»

Les principaux défis des journaux communautaires dans l'avenir, selon Gérald Dorge: l'urbanisation («Ça réduit le marché potentiel des hebdos ruraux»); l'évolution technologique («Comme presse écrite, il faut se positionner par rapport à l'autoroute de l'information et trouver un moyen d'être complémentaire»); et la rentabilité («Le prix du papier a doublé ces 15 derniers mois, ce qui a augmenté de 40 % les coûts d'imprimerie»).

L'ancien directeur de *La Liberté* (au début des années 70) pense que l'évolution économique obligera les journaux à se regrouper sur une base régionale, ce qui entraînera forcément la disparition de certains titres. «C'est dommage, parce que plus il y a de titres, plus la couverture locale est bonne. On perd une certaine façon de vivre, une certaine richesse. Mais il n'y a pas grand-chose qu'on peut faire.»

Avant de rejoindre Canadian Publishers, Gérald Dorge a géré pendant dix ans la franchise des restaurants Country Kitchen au Manitoba, en Saskatchewan et dans le nord de l'Ontario. Auparavant, il travaillait déjà dans l'édition et l'imprimerie au sein du groupe Reliance Press.

L.G.

# SOCIÉTÉ

*Prendre soin d'une personne atteinte d'Alzheimer*

# «C'est comme si j'avais un autre enfant»

**Parfois ils quittent la maison sans avertir. Ils reviennent quelques heures plus tard, incapables de se rappeler ce qu'ils ont fait. D'autres fois, ils égarent des objets: sacoche, trousseau de clés. Ils allument un des ronds de la cuisinière et oublient de l'éteindre. Ils n'arrivent plus à faire leur conciliation bancaire. Ils ont du mal à jouer leur partie de cartes préférée. Ils ne reconnaissent plus leur conjoint. Chacune de ces pertes est un deuil. Pour eux, mais aussi pour leurs proches.**



photo: Sylviane Lanthier

**Lucie Labossière-Howard: accepter qu'un proche soit atteint de la maladie d'Alzheimer, c'est accepter un deuil qui n'en finit pas.**



**Marielle Rémillard: «Parfois, à la fin d'une visite, quand on lui dit au revoir, quelque chose s'allume dans ses yeux. Elle dit: J'aime ça quand vous venez.» Un petit moment de conscience qui vaut de l'or.**

La maladie d'Alzheimer, explique la travailleuse sociale au Foyer Valade, Lucie Labossière-Howard, c'est un peu la maladie de toute la famille: «Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer voient leur état se détériorer constamment. Il n'y a pas de retour en arrière. Leur personnalité change; elles perdent leur autonomie.

«Quand on a un conjoint qui oublie plein de choses, avec qui on ne peut plus discuter pour prendre les décisions de la vie quotidienne, ou qui ne reconnaît plus ses enfants, chaque fois on vit un deuil, un deuil qui ne finit jamais. Normalement, quand une personne meurt, un jour on peut tourner la page, se dire: c'est fini, refaire sa vie. Là, tu ne peux pas.»

Marielle Rémillard prend soin de sa mère, Cléophée Trudel, depuis plus de huit ans. «On s'est aperçu qu'elle était confuse après la mort de mon père. Je pense qu'il s'arrangeait pour le cacher.» Une fois veuve, Cléophée Trudel a continué d'habiter dans son appartement du Chalet Malouin. «Elle se levait la nuit, elle dérangeait les voisins. Elle oubliait ses clés, elle oubliait d'aller manger. Quand ils ont construit la nouvelle addition au Chalet Malouin, elle a décidé d'aller y habiter. Ils ont des infirmières; c'était plus sécuritaire.»

Aujourd'hui, Cléophée Trudel, 89 ans, est à l'hôpital de Steinbach, où elle a été admise après s'être fracturé la hanche il y a deux mois. «Elle n'arrive plus à manger, raconte Marielle Rémillard. Alors mes deux soeurs et moi, on se relaie pour la faire manger, pour qu'elle ait au moins un bon repas par jour.

«Ça fait huit ans que je vais la voir toutes les fins de semaine ou que je l'emmène chez moi. C'est comme si j'avais un autre enfant. Au début, quand elle avait encore des états de conscience, elle me disait: je suis en train de devenir folle. Aujourd'hui, elle est toujours confuse.»

Difficile pour les patients eux-mêmes, qui vivent parfois des états de dépression dans les premières étapes de la maladie, alors qu'ils se rendent compte du poids qui pèsent sur ceux qui prennent soin d'eux, la maladie d'Alzheimer est sans répit pour les conjoints ou les enfants. Même les choses simples et naturelles, comme prendre des vacances, peuvent devenir un casse-tête. «Nous avons planifié une semaine de vacances ensemble, mes soeurs et moi, raconte Marielle Rémillard. Mais on ne trouve personne pour aller aider maman pendant ce temps.»

«Les familles traversent des étapes très difficiles, explique Lucie Labossière-Howard, qui anime un groupe de soutien francophone.(1) Ils sentent souvent qu'ils n'ont pas assez de soutien, et en même temps ils se sentent coupables quand ils demandent de l'aide ou disent qu'ils ont besoin de repos.»

Il arrive aussi que ceux qui côtoient de moins près les personnes atteintes n'aient pas conscience de la gravité de la maladie et de la situation que vivent les donneurs de soin.

«Par exemple, explique Lucie Labossière-Howard, si vous rencontrez une personne après la messe, vous lui dites: Comment ça va? Elle répond: Ça va bien. Vous lui dites: Quoi de neuf? Elle répond: Oh! pas grand-chose, c'est assez tranquille. Vous lui demandez: Et les enfants? Elle répond: Oh!, ils vont bien, ils grandissent... Après une conversation comme celle-là, vous avez l'impression que cette personne a toutes ses facultés! Et vous dites: mais qu'est-ce qu'il a, ton mari; il va très bien!»

À la culpabilité s'ajoute alors l'isolement: les donneurs de soins voient de moins en moins leurs amis et trouvent difficilement des gens aptes à comprendre les crises qu'ils traversent. Dans le groupe de soutien qu'elle anime, Lucie Labossière-Howard tente de faire comprendre aux familles que chacun doit aussi respecter ses limites. «Les gens tentent de faire pour le mieux et travaillent jusqu'à l'épuisement. Il faut leur rappeler que s'ils ne prennent pas soin d'eux, ils ne seront plus là pour prendre soin de l'autre.»

Si les ressources communautaires et gouvernementales restent bien imparfaites, les familles trouvent au moins dans les groupes de soutien la compréhension dont ils ont besoin. «Ils s'entraident, se donnent des trucs, comme poser une clochette sur la porte pour entendre si quelqu'un l'ouvre. Ils trouvent là des gens qui vivent la même chose qu'eux, qui les acceptent et qui les croient.»

**Sylviane LANTHIER**

*(1) Ce groupe de soutien est ouvert à tous. Les rencontres ont lieu le quatrième jeudi de chaque mois au Foyer Valade, à 19 h. Il y aura cependant une pause cet été, après la rencontre du 22 juin. Renseignements: Lucie Labossière-Howard, 254-3332.*

# Nécrologies



**Blanche Brémaud**

Elle est décédée paisiblement le vendredi 2 juin 1995 à l'âge de 98 ans, à l'Hôpital de Seven Oaks (Winnipeg).

Elle est née à Saint-Pierre-Jolys (Manitoba), le 10 février 1897, fille aînée d'Arthur Lapalisse et de Rose Dumesnil. À Sainte-Agathe, le 9 janvier 1917, elle unissait sa destinée à Marcel Brémaud qui l'a précédée le 2 décembre 1970.

Elle laisse dans le deuil neuf enfants: Marc (Ange-Aimée) de Dufresne; Julien (Marie-Ange) de Sainte-Agathe; Adèle (Jacques Péloquin) Laurier; Angèle, s.g.m., d'Edmonton (Alberta); Fernand, Abbaye Cistercienne de N.-D. des Prairies, Holland (Manitoba); Elise (Rhéal Ayotte) de Saint-Jean-Baptiste; Laure Champagne, Bakersfield (Ca.); Corine (Léon Bouchard), Sainte-Rose-du-Lac; et Reine Cormier, Windsor Park, (Winnipeg); une belle-fille Marguerite Brémaud de Sainte-Agathe; une soeur, Angéline Brémaud de Saint-Norbert; 59 petits-enfants, 97 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

L'ont précédée, une fille Edith et un fils Henri, 4 petits-fils: Laurent (1947), Daniel Brémaud (1975), Marius (1969) et Gaston Péloquin (1972).

Elle était une habille couturière et avait hérité du talent de son père pour faire du bon pain. Chez Blanche et Marcel il y avait toujours de la place pour les délaissés et c'est ainsi que deux petites orphelines furent accueillies dans la famille qui les a beaucoup aimées. Cecilia De Marco et Phyllis Blacklock en sont restées très reconnaissantes ainsi que des nièces qui ont de bons souvenirs de vacances sur la ferme.

Elle était un «amour de Maman et de grand-mère». Rien ne lui apportait un plus beau sourire que de lui présenter un bébé qu'elle prenait dans ses bras et qu'elle admirait avec une expression de bonheur et de joie.

Elle vient d'être comblée de son plus cher désir: d'aller rencontrer son Dieu et rejoindre son cher Marcel.

La messe de la Résurrection eut lieu le mardi 6 juin 1995 à Sainte-Agathe, et fut présidée par M. l'abbé G.-M. Lévesque. Servants de messe: Guy Ayotte et Francis Péloquin. Eugène Lapalisse, neveu et filleul, portait la croix. Les porteurs étaient: Roland Péloquin, Robert Bouchard, André, Léon et Normand Brémaud, Donald Cormier, six petits-fils de la défunte. L'enterrement eut lieu au cimetière de Sainte-Agathe.

*Merci maman d'avoir fait grandir en nous ta grande foi chrétienne, l'amour de Dieu et du prochain, ton appréciation d'un travail bien fait, la beauté des fleurs et le chant des oiseaux, de toutes tes caresses données à tes enfants, petits-enfants, arrière et arrière-arrière-petits-enfants, qui ont de bons souvenirs de toi, grand-mère.*

La direction des funérailles a été confiée à la Chapelle funéraire Loewen de Steinbach.

---

**Angèle Mahé**
**(née Cormier)**

Le samedi 27 mai 1995 s'éteignait Angèle Mahé (née Cormier), dans la paix et la sérénité à l'hôpital général Saint-Boniface, âgée de 81 ans.

Elle fut précédée par son époux Joseph, ses parents, Donat Cormier et Lucille Guertin, sa seconde mère, Robertine Beaudry, sa soeur Marie et ses frères; Félix, Alexandre et Léon.

La regrettée défunte laisse dans le deuil ses quatre enfants; Denise de Saint-Boniface, Roland, André et son épouse Carol de Saint-Vital et Irène de Fort Garry; deux petits-enfants très chers, Christian et Richard Mahé de Saint-Vital; ses deux soeurs, soeur Jeanne, m.o., et Priscille Cormier de Saint-Boniface; ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, nièces et neveux.

Née à La Salle (Manitoba) le 1er octobre 1913, Angèle fréquenta l'école St-Hyacinthe de sa paroisse natale. Elle épaula énergiquement ses parents en plusieurs circonstances, surtout sur la ferme paternelle, au sud-ouest de La Salle. Angèle fut ensuite à l'emploi des Soeurs Grises aux hôpitaux Saint-Roch, Saint-Boniface et Taché. Elle épousa Joseph Mahé, peintre et ingénieur-opérateur, le 17 juin 1936, à La Salle (Manitoba), puis habita ensuite à Saint-Boniface.

Angèle fut très généreuse auprès des siens, en leur rendant service en maintes occasions, et en accomplissant avec courage, discrétion et fidélité ses devoirs de mère et d'épouse. Elle fut un vrais «cordon-bleu» et une excellente maîtresse de maison qui reçut toujours si agréablement ses hôtes. Angèle avait une grande foi chrétienne. Sa piété se voulait discrète et sans bruit. Dans la maison du Père, elle jouit maintenant de sa récompense éternelle.

La messe des funérailles fut concélébrée le mercredi 31 mai à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface, présidée par Mgr Albert Fréchette, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Réal Lévêque, d'Île-des-Chênes. L'inhumation qui suivit eut lieu au cimetière de Saint-Boniface rue Archibald.

Les porteurs furent trois neveux: Paul Mahé, François Gratton et Léandre Gauthier, un cousin, Maurice Saive, et deux amis, Guy Roy et Christian Molgat.

Pour ceux qui le désirent, une contribution peut être faite à la Fondation des maladies du coeur, 352, rue Donald, Bureau 301 ou à la Fondation canadienne de la maladie de Parkinson, 55, rue Bloor ouest, Bureau 232, Toronto (Ontario) M4W 9Z9.

La direction des funérailles de Mme Angèle Mahé fut confié au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

*Adieu, maman et grand-maman. Nous t'aimons beaucoup. Repose en paix.*

La famille de Mme Angèle Mahé désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné une sincère sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, prières, assistance aux funérailles et tributs floraux. Vive reconnaissance aussi aux célébrants, à la chorale, à l'organiste, aux porteurs, etc.

---



**Yvonne Tétrault**
**(née Abgrall)**
**1913–1995**

Paisiblement, en présence de son époux, Yvonne est décédée à l'Hôpital Saint-Boniface le mercredi 31 mai.

Elle laisse dans le deuil son mari, John Joseph; ses enfants, Simonne (Louis) Robin, Jacqueline (Yves) Canu, Norma (Eugène) Lacroix, Alphonse (Carolynn), Jacques (Sydney), Victor (Françoise), Maurice (Francine), Michel (Elan), et Monique (Paul Normandeau); 33 petits-enfants ainsi qu'un grand nombre d'arrière-petits-enfants au Canada, aux États-Unis et en France; ses frères Yves (Mary) et Joseph (Hazel); sa soeur Marie; ses belles-soeurs Yvonne Calvez et Thérèse Létourneau; et de nombreux neveux et nièces.

Yvonne a passé sa jeunesse à Saint-Laurent. Après son mariage, elle a vécu à Transcona et à Saint-Boniface, où elle a élevé sa famille. Femme dynamique, elle s'est dévouée à sa famille et aux bonnes oeuvres de la paroisse, et s'est engagée aussi dans la politique.

Pendant ses 20 hivers de retraite en Arizona avec Jos, Yvonne a continué à s'occuper de ses oeuvres de charité. Partout où elle passait, elle semait la joie.

La messe de la Résurrection a été célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface le lundi 5 juin à 10 h.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Waverley Memorial Gardens.

La direction des funérailles de Yvonne Tétrault a été confiée au Salon mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion.

---



**Agnes Landry**
**(née Dubois)**

Paisiblement, après une brève et courageuse lutte contre le cancer, et entourée de sa famille, Agnes Landry, épouse de Lucien (Ken) Landry, est décédée le dimanche 28 mai 1995.

Elle laisse dans le deuil sa mère Yvonne et ses six enfants, Robert et son épouse Yvette, Gisèle et son époux Denis Dugas, Joanne Addison, Paulette et son époux Denis Dufault, Alain et sa chère amie Susan, Michelle et son cher ami Glenn, ainsi que huit petits-enfants qu'elle aimait si tendrement: Stéphane et Daniel, Mélanie et Brigitte, Christopher et Ryan, Colin et Janelle. Elle laisse aussi dans le deuil deux frères, Léo et son épouse Adèle, et Roger et son épouse Beverley ainsi que trois soeurs: Simone Duguay, Denise Dubois et Germaine Harding et son époux Bob; un beau-frère Lionel Landry et son épouse Irene, en plus de plusieurs neveux et nièces.

Elle fut précédée dans la mort par son père Adonai et deux frères Roland et petit Gérard.

Agnes a travaillé chez Safeway de la rue Marion pendant 10 ans et en juin dernier, a pris sa retraite après 11 ans de travail avec Meals on Wheels où elle a pleinement joui des amitiés qui se sont formées.

L'incinération a eu lieu. La messe funéraire a eu lieu le mercredi 31 mai 1995 en l'église catholique des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, rue Dussault au Parc Windsor.

Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait en sa mémoire à Meals on Wheels, 1000, avenue Notre-Dame, Bureau 6, Winnipeg (Manitoba) R3E 0N3.

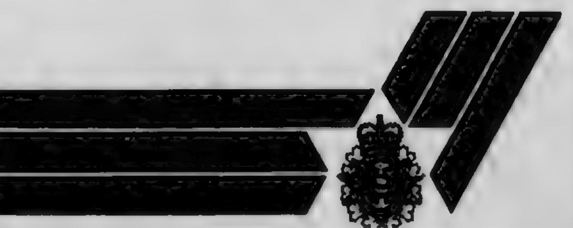
*L'important c'est la rose.*

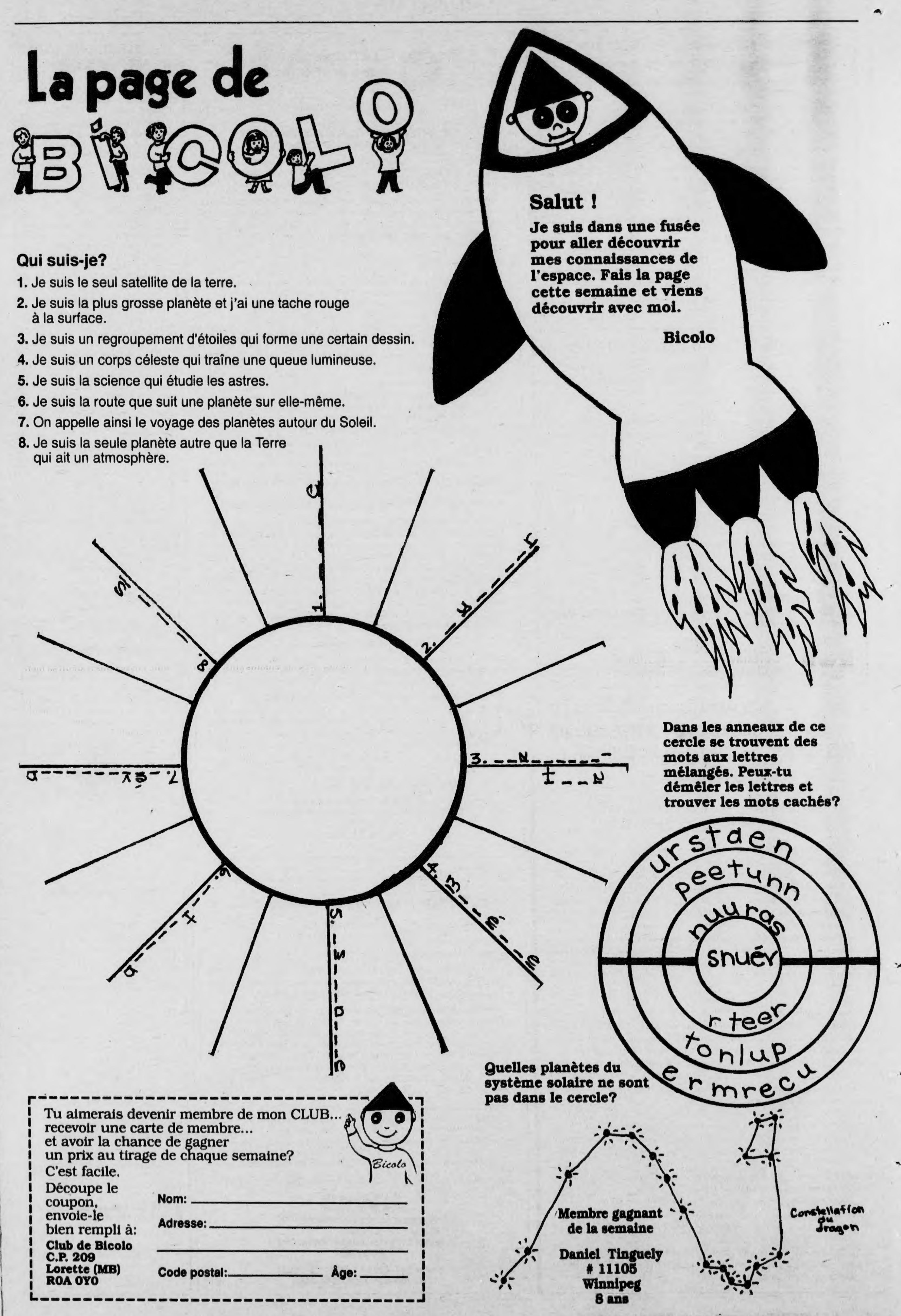
## Prière au Sacré-Coeur

*Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **R.R.**







# La page de BICOLO

## Qui suis-je?

1. Je suis le seul satellite de la terre.
2. Je suis la plus grosse planète et j'ai une tache rouge à la surface.
3. Je suis un regroupement d'étoiles qui forme une certain dessin.
4. Je suis un corps céleste qui traîne une queue lumineuse.
5. Je suis la science qui étudie les astres.
6. Je suis la route que suit une planète sur elle-même.
7. On appelle ainsi le voyage des planètes autour du Soleil.
8. Je suis la seule planète autre que la Terre qui ait un atmosphère.

**Salut !**

**Je suis dans une fusée pour aller découvrir mes connaissances de l'espace. Fais la page cette semaine et viens découvrir avec moi.**

**Bicolo**

**Dans les anneaux de ce cercle se trouvent des mots aux lettres mélangés. Peux-tu démêler les lettres et trouver les mots cachés?**



**Quelles planètes du système solaire ne sont pas dans le cercle?**



**Membre gagnant de la semaine**

**Daniel Tinguely**
**# 11105**
**Winnipeg**
**8 ans**

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

**Club de Bicolo**
**C.P. 209**
**Lorette (MB)**
**R0A 0Y0**



Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____________________

Code postal: __________ Âge: ________

## INFIRMIÈRES - AUXILIAIRES - PRÉPOSÉES AUX SOINS

***Centre hospitalier Taché et Foyer Valade***

sont à la recherche d'employé.e.s bilingues intéressé.e.s à du travail occasionnel.

Le Centre Taché et le Foyer Valade sont deux centres de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées, malades ou handicapées.

Ces personnes doivent:

- être membre de MARN ou MALPN ou posséder un diplôme d'aide-infirmière;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- être bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit au:

**Centre hospitalier Taché**
**185, rue Despins**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R2H 2B3**

**ou**

**Foyer Valade**
**450, chemin River**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R2M 5M4**

## PATRIMOINE CANADA MARKETING INC.

Patrimoine Canada Marketing Inc. entreprise qui valorise et promouvoit le patrimoine naturel et culturel du Canada, est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administrative.

**Responsabilités :**

- responsable de coordonner les activités administratives du bureau;
- responsable de coordonner les commandes de produits et services qui parviennent des vendeurs en région;
- responsable de répondre aux besoins spécifiques des clients.

**Tâches :**

- secrétariat/correspondance;
- entrée de données à l'ordinateur;
- facturation.

**Compétence :**

- excellente connaissance de l'anglais et du français;
- connaissance des programmes informatiques;
- connaissance des principes de base en gestion de livres;
- capacité de travailler dans un environnement grandissant.

**Salaire :** à négocier selon les compétences

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 16 juin** à l'adresser suivante :

**Le président**
**Patrimoine Canada Marketing Inc.**
**1067, Chemin Sherwin**
**Winnipeg (Manitoba) R3H 0T8**




## AGENTE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION
## AGENT CHARGÉ DE L'ÉDUCATION

Le Conseil des Arts du Manitoba est à la recherche d'un (e) agent(e) chargé (e) de l'éducation, à plein temps. Relevant du directeur général, la personne titulaire devra gérer les programmes d'éducation du Conseil y compris le Programme des artistes à l'école. Elle devra étudier les demandes de subvention, mettre sur pied des jurys et des comités d'évaluation, formuler des recommandations concernant les subventions, surveiller les activités des organismes financés et les projets, être en contact avec les organismes communautaires et gouvernementaux qui s'occupent d'éducation artistique. La personne titulaire sera également responsable de l'élaboration des politiques et de l'évaluation des programmes. Elle devra aussi créer de nouveaux projets qui seront examinés par le Conseil et superviser la préparation du matériel de promotion.

La personne choisie devra posséder un baccalauréat ou un certificat en éducation; avoir trois ans d'expérience au sein du système d'éducation manitobain; connaître toutes les disciplines artistiques; savoir négocier avec la communauté artistique professionnelle; posséder des qualités supérieures en matière de communication, d'organisation et de gestion financière ainsi que des aptitudes en informatique. Une excellente maîtrise de français et de l'anglais ainsi qu'une expérience professionnelle dans la pratique ou l'administration des arts seraient un atout.

Il s'agit d'un contrat de trois ans avec possiblité de renouvellement pour deux ans. Le Conseil examine à l'heure actuelle si les responsabilités rattachées au développement artistique feront ou non partie des attributions.

*Échelle de salaire : Selon les compétences et la politique du Conseil*
*Date de clôture : Le 16 juin 1995*
*Faites parvenir votre demande par écrit à la personne suivante :*
*Agente du personnel, Conseil des Arts du Manitoba*
*93, avenue Lombard, bureau 525, Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1*

Le Conseil des Arts du Manitoba est un organisme de la province du Manitoba financé par Culture, Patrimoine et Citoyenneté et le Système de distribution des fonds de loteries.



## La Caisse populaire de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

## agent(e), Services aux membres

Relevant de la surveillante des services aux membres, l'agent(e) est responsable de l'offre des produits et services spécialisés dans les domaines des placements et des services courants.

Les activités comprennent la présentation professionnelle des services reliés aux investissements et aux régimes enregistrés, l'ouverture des comptes personnels et d'affaires, ainsi que l'offre directe des produits et services selon les besoins identifiés auprès des membres.

**Exigences :**

- un minimum de deux années d'expérience pertinente acquise au sein d'une institution financière;
- excellente capacité d'organisation et de rencontrer les échéanciers;
- avenant(e) et professionnel(le);
- bonne communication orale et écrite, en français et en anglais.

Veuillez faire parvenir votre demande sous pli confidentiel, au plus tard **le 19 juin 1995**, à :

**Madame Anita Boucher**
**Conseillère en administration**
**La Caisse populaire de Saint-Boniface**
**185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4**

## *District de santé de la vallée de la rivière Rouge*

**INFIRMIER/INFIRMIÈRE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE**

À partir d'un nouveau centre géré par du personnel infirmier à Saint-Jean-Baptiste, le ou la titulaire doit assurer des services de santé publique et communautaire en anglais et en français axés sur le modèle de prestation de soins de santé primaires en mettant l'accent sur l'éducation en matière de santé, le maintien en bonne santé ainsi que le dépistage précoce et le traitement des problèmes de santé. Il s'agira également d'un centre de ressources par l'entremise duquel la population pourra obtenir toute une gamme de services sociaux et de santé en anglais et en français. Ce poste à temps plein aura tout d'abord une durée de deux (2) ans. La date d'entrée en fonctions est le 4 juillet 1995.

**Qualités requises:**

Détenir un baccalauréat en sciences infirmières ou le titre d'infirmier ou infirmière autorisé.e en plus d'un diplôme en santé publique. Le ou la titulaire possède ainsi l'expérience et les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées et résoudre des problèmes.

Pouvoir s'exprimer couramment en français et anglais, tant oralement que par écrit. Le ou la titulaire doit également posséder de l'expérience manifeste dans le domaine du développement communautaire et avoir la capacité d'établir des relations de travail intersectorielles.

Être admissible au titre de membre de l'Association des infirmières du Manitoba.

Veuillez faire parvenir votre demande à:

**A. Wilgosh, Directrice générale**
**District de santé de la vallée de la rivière Rouge**
**C.P. 519**
**Morris (Manitoba)**
**R0G 1K0**

## La Division scolaire de La Montagne n° 28

est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste suivant pour l'année scolaire 1995-96 :

**Division :** Psychologue scolaire - demi-temps

Le (la) titulaire devra travailler avec le personnel scolaire, les parents et autres professionnels à l'implantation de modifications au milieu de croissance et d'apprentissage des enfants.

Les tâches précises comprennent le travail de collaboration et de consultation avec les adultes impliqués dans les domaines de l'apprentissage et du statut social et émotionnel de l'enfant; l'intervention et la programmation directe et indirecte dans le domaine des problèmes des enfants. Une implication active avec le personnel enseignant et autres personnes fournira au (à la) titulaire des occasions de leadership et de croissance. Ce poste demande du déplacement.

Le (la) candidat(e) retenu(e) possèdera un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) ou des études équivalentes comme spécialiste et/ou psychologue scolaire. Une connaissance de l'évaluation psychologique est essentielle. L'habileté de travailler d'une façon autonome et comme membre d'une équipe multidisciplinaire ainsi que l'habileté d'organiser le milieu de travail sont requises.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi avec 3 références à:

**M. Henri Bouvier**
**Directeur général**
**Division scolaire La Montagne n° 28**
**C.P. 160**
**Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)**
**R0G 1M0**

**1-204-248-2228 / 1-204-744-2083**
**Télécopieur: 1-204-248-2482**

## RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

**Critères**

Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

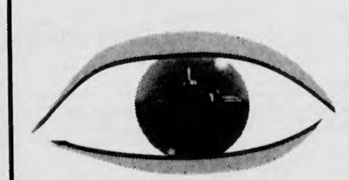
Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

**Échelle de salaire :** de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
**Poste de garde,**
**189, rue Evanson, rez-de-chaussée,**
**du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.**

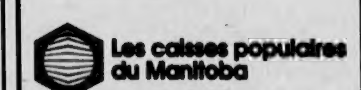
*Voir le monde agricole de près...*



*et le comprendre.*

Le Compte de stabilisation du revenu net, CSRN, est un fonds de protection conçu pour les agriculteurs. Bénéficiez de contributions des gouvernements et un boni de **3%** sur notre taux d'intérêt concurrentiel. Date limite pour la présentation des formulaires : **31 juillet 1995**.

• Prêts agricoles •
• Prêts à terme •
• Paiement direct •
• Comptes chèques •
• Comptes d'épargne •
• Prêts hypothécaires •
• Guichets automatiques •
• Régime enregistré d'épargne retraite •
• Fonds enregistré de revenu de retraite •




Certains des produits ou services ne sont disponibles qu'à votre caisse populaire participante.

QUIZ

# Les femmes, victimes de guerre



## QUESTIONS

**1.** Combien de femmes et d'enfants sont tués par des mines chaque mois?

**2.** Combien de mines sont enfouies dans le monde?

**3.** Combien de femmes et d'enfants vivent en réfugiés partout au monde actuellement?

**4.** En moyenne, combien de temps passent-ils dans des camps en Afghanistan?

**5.** Quelle maladie principale tue dans les camps de réfugiés?

**6.** Combien de conflits jugés majeurs ont été enregistrés par la Croix-Rouge en 1960?

**7.** Combien en 1992?

**8.** Combien de personnes sont mortes à cause de la guerre depuis la Deuxième Guerre mondiale?

**9.** Dans combien de pays la Croix-Rouge a-t-elle a été active l'année dernière?

**10.** Qu'est-ce que le Croissant-Rouge?

## RÉPONSES

**1.** 850. Entre 1 000 et 2 000 personnes sont tuées ou mutilées chaque mois; près de 85 % des victimes sont des femmes et des enfants.

**2.** Selon certains spécialistes, 100 millions de mines antipersonnel (destinées à l'origine à freiner l'avance des troupes) sont disséminées dans les forêts et les champs de 60 pays du monde. L'Angola (1/3 du pays est couvert), le Cambodge, l'Afghanistan et l'ancienne Yougoslavie sont parmi les pays qui comptent le plus de champs de mines.

**3.** Ils sont 47,2 millions. Chaque jour, 8 000 femmes et enfants s'ajoutent à ce nombre. En situation de guerre, les hommes sont tués ou restent sur place pour se battre, tandis que les femmes partent avec les enfants. C'est pourquoi 80 % des réfugiés sont des femmes et des enfants.

**4.** 16 ans. Dans l'est du Soudan, il y a des femmes qui vivent dans des camps de réfugiés depuis 20 ans. Au Cambodge, la durée moyenne du séjour en camp est de 12 ans.

**5.** Le choléra, ou autres problèmes reliés à l'eau.

**6.** 11 conflits majeurs.

**7.** 52.

**8.** Plus de 20 millions de personnes. Au cours des années 1990, quelque 80 % des victimes de guerre étaient des civils.

**9.** L'année dernière, la Croix-Rouge internationale a envoyé des secours à plus de la moitié des pays du monde.

**10.** Dans les pays musulmans, la dénomination Croissant-Rouge correspond à Croix-Rouge.

**Compilé par Karine BEAUDETTE**

*Source: Rapport de la Société canadienne de la Croix-Rouge intitulé* Les femmes en temps de guerre: des cibles faciles...

RECETTE

## Les savoureuses marinades... complices de vos grillades

**Que ce soit pour un repas sur la terrasse, un pique-nique ou simplement pour le plaisir de faire des grillades, les consommateurs optent de plus en plus pour la cuisine au barbecue ou sur le gril.**



### Sauce au citron et à l'ail

*1/2 tasse (125 mL) de beurre ou margarine, fondu*
*1/4 tasse (50 mL) de jus de citron frais*
*1 c. à table (15 mL) de sauce Worcestershire*
*1/2 c. à thé (2mL) de sauce Tabasco*
*1 à 3 gousses d'ail, pelées et émincées*
*1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir*

- Dans un petit bol, mélanger tous les ingrédients jusqu'à ce que le tout soit homogène.
- Badigeonner sur du poisson, des fruits de mer, de la volaille ou des légumes pendant la cuisson au barbecue ou au four.
- Réchauffer le reste de la sauce et servir avec les grillades.

**Donne 3/4 de tasse (175 mL).**

### Marinade épicée à la marocaine

*1/2 tasse (125 mL) de yogourt nature*
*1/3 tasse (75 mL) de jus de limette*
*2 c. à table (25 mL) d'huile d'olive*
*2 c. à table (25 mL) de miel*
*1 c. à thé (5 mL) de miel*
*1 c. à thé (5 mL) de sauce Tabasco*
*1/2 c. à thé (2 mL) de curcuma moulu*
*1/4 c. à thé (1 mL) de chacun:*
*cardamone moulue, cumin, piment de la Jamaïque, sel et poivre blanc*
*1 gousse d'ail, pelée et émincée*

- Mélanger tous les ingrédients dans un petit bol jusqu'à ce que le tout soit homogène.
- Verser sur du porc, de l'agneau, du boeuf ou de la volaille.
- Couvrir et réfrigérer au moins 2 heures.
- Badigeonner la viande ou la volaille durant les 10-15 dernières minutes de cuisson.

**Donne environ 1 tasse (250 mL).**

## Encouragez nos annonceurs!

# LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!




## Divers

**RÉNOVATIONS COMPLÈTES:** Clôture, balcon, peinture, électricité, plomberie et gyproc. 237–4991.
011-

**DÉSIRE** faire du ménage et/ou couper le gazon. Demandez Louise au 233–8284.
028-

**TERRE NOIRE** de haute qualité. Livraisons par camion. Prix compétitifs. Tél.: Roger ou Christian, Jardins St-Léon. 237–7216.
975-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.J.S.
030-

**REMERCIEMENTS** à sainte Thérèse enfant Jésus pour faveur obtenue. J.J.S.
031-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.M.
034-

**VENTE DE BRIC-À-BRAC:** fauteuil, poêle, micro-onde, table à café, et autres. Les 8, 9 et 10 juin de 9 h à 17 h. Saint-Malo, rue Bertrand nº 1.
032-

**ASPERGES fraîches à vendre:** 261–7170 à Saint-Norbert (le jour), 882–2276 (le jour) ou 882–2476 à Sainte-Agathe.
986-

## À vendre

**VENTE PRIVÉE:** Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur, 1 122 pieds carrés. Composez le 233–3753.
006-

**VENTE PRIVÉE:** Saint-Boniface, duplex «side by side». Deux chambres à coucher. Tél.: 667–9467.
009-

**À VENDRE:** 2 lots de cimetière à Green Acres (où il y a le crucifix). Composez le 257–5427.
012-

**À VENDRE:** à la Broquerie, maison de deux étages, quatre chambres à coucher, deux salles de bain, garage et remise inclus. Rideaux, adoucisseur d'eau, aspirateur central. Impôts fonciers 785.07 $ (1994). 59 000 $. Candace Boily, Sun Country Realty (1995) Ltd. 1–204–424–5353.
022-

**À VENDRE:** près de Marchand, maison genre bungalow, 883 pi², 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, un caveau et 2 remises, le tout blotti sur 3,3. acres de pins d'âge mur. 49 900 $. Candace Boily, Sun Country Realty (1995) Ltd. 1–204–424–5353.
023-

**À VENDRE:** Un lot double au cimetière Glenlawn sur le 59. Si vous êtes intéressé envoyez vos noms et adresses à: La Liberté, Dossier #25, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
025-

**À VENDRE:** Piano Arion (New York), siège de vélo pour enfant 1 à 3 ans, ainsi qu'un casque protecteur, émetteur-récepteur pour chambre d'enfant, lit de bébé, siège d'auto (0 à 1 an). Tél.: 237–9180 après 16 h.
027-

**VENTE PRIVÉE:** Maison à deux étages de trois chambres à coucher, sous-sol fini, cour arrière cloturée et garage à deux voitures. Près de l'Hôpital Saint-Boniface sur la rue Bertrand. Appelez le 233–9637 après 17 h 30.
033-

## À louer

**À LOUER:** Appartement 1 et 2 chambres à coucher. 6 mois de bail, 7e mois (deux semaines gratuites) 12 mois de bail (13e mois gratuit). Composez le 233–0198.
015-

**CHALET À LOUER:** Plage Albert, personnes tranquilles ou famille. 400 $ par semaine, juin à octobre. Téléphone: 237–4333.
016-

**À LOUER:** Appartement 1 chambre à coucher. Situé dans le vieux Saint-Boniface. 300 $ par mois (eau et chauffage inclus). Grande cuisine, lumineux et propre. Références requises. Composez le 235–1745.
017-

**À LOUER:** Garçonnière dans le vieux Saint-Boniface, 348 $ par mois (inclus tout). Grande cuisine. Références requises. Composez le 235–1745.
018-

**À LOUER:** Très grand appartement d'une chambre à coucher. Lave-vaisselle, air climatisé, système de sécurité, grand débarras et patio. 1er juillet, 450 $/mois, stationnement inclus. 237–6428.
019-

**À LOUER:** Grande garçonnière moderne, air climatisé, système de sécurité, grand débarras. 1er juillet, 330 $/mois, stationnement inclus. 237–6428.
020-

**À LOUER:** Garçonnière, rue Masson, comprend chauffage, eau, lavoir, stationnement. 330 $/mois. Demandez François au 231–5033.
024-

**À LOUER:** "Townhouse" à Saint-Vital près de la rivière. 2 chambres à coucher. Frigo ("frost free"), lave-vaisselle, laveuse et sécheuse. Libre le 1er août, 617 $ par mois (stationnement inclus). Composez le 257–4500.
026-

**À LOUER:** Libre le 1er juillet, petit appartement non meublé, deux chambres à coucher, confortable, genre loft, propre et surtout tranquille, tapis mur à mur, chauffage, eau et stationnement inclus. Tout près de l'Hôpital Saint-Boniface et du Collège Saint-Boniface. 350 $ par mois. Pour de plus amples renseignements, composez le 231–3331.
029-

**À LOUER:** rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, tout près du Collège et de l'Hôpital. Entrée privée. De préférence étudiant tranquille. Libre immédiatement. Composez le 233–3243.
955-

**À LOUER:** Appartement, 1 chambre à coucher, complètement rénové, poêle et réfrigérateur neufs, accès à laveuse et sècheuse gratis; 1 stationnement inclut. Pas d'animaux et non fumeur. 424, Valade, près de l'Hôpital et du Collège. 450 $/mois. Téléphone: 235–0296.
982-

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Antoine Fréchette**
**Avocat-notaire**
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
**155, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G2**
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE**
**Avocats et notaires,**
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
**185, boulevard Provencher, pièce 201,**
**Saint-Boniface (MB)**
**R2H 3B4.**
**Téléphone: 925–1900.**
**Fax: 925–1907.**

**DENISET ET BOILY**
**Avocats et notaires**
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
**202, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Téléphone:** 235-1378
**Télécopieur:** 233-9762

**TAYLOR • MCCAFFREY**
AVOCATS et NOTAIRES
**ALAIN L. J. LAURENCELLE**
**400, avenue St. Mary, 9e étage**
**Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5**
**Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 (sans frais)**
**Fax: 957-0945**
***À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30***
***Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30***
***Tél.: 424-5343 (La Broquerie)***

**François Avanthay**
**LL. B.**
**Avocat et notaire**
**25–185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233–5029**

**MONK, GOODWIN**
**•••AVOCATS ET NOTAIRES•••**
**Me LAURENT J. ROY, c.r.**
**Me MICHEL CHARTIER**
**800, Édifice Centra Gas**
**444, avenue St. Mary**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 3T1**
**Téléphone: (204) 956-1060**
**Télécopieur: (204) 957-0423**

**Alain J. Hogue**
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**237-9600**

**AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON**
**Marc M. Monnin**
**J. Guy Joubert**
**Francis J. St-Hilaire**
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
***À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.***

*Léo V. Teillet, B.A., LL.B.*
**Avocat et notaire**
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



***Recyclez ce journal!***

## SERVICES

**PELLAND CATERING**
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
**TÉLÉPHONE: 237-3319**

***L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée***
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

## SERVICES

***Une bonne soirée porte un nom.***
MUSIK plus
***Services professionnels:***
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
*Nous répondons à tous vos goûts.*
**Réjean La Roche**
**237-9716**

***Vous déménagez?***
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

## SERVICES

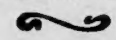
*Cet espace est à votre disposition!*
**LA LIBERTÉ**
**237-4823**

***•••• Action Electric ••••***
SERVICE 24 HEURES
• Recâblage résidentiel
• Rénovations commerciales
• *Estimé gratuit*
Demandez Manuel au
632-7963




**Paul Filteau-Gobeil, Président**
**Carole LaRoche, Infirmière licenciée**
**(204) 231–4434**
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
**• MONUMENTS**
**• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
**• INSCRIPTIONS**



**L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ**
405, avenue Bertrand
233-7864
*«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»*

***Ménard service d'aliments***
**Variété d'aliments froids**
**Nos spécialités:**
*mariages, funérailles et réceptions*
**Pierrette Ménard 878–2472**

*Encouragez nos annonceurs!*

**CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE**
*Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:*
**LEON MORRISSETTE au 433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
**«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»**
**Steinbach Tél.: 326-1351**

## COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
***Associés***
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
***Expert-conseil*** Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
**comptables agréés**
**consultants en affaires**
*Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises*




**2300, édifice Richardson**
**1, place Lombard**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X6**
**Téléphone: (204) 956-0550**
**Télécopieur: (204) 944-1020**
**Le savoir-faire en affaires**

## OPTOMÉTRISTES

***Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES***
**OPTOMÉTRISTES**
sont fiers d'annoncer
**Dr GILLES G. LORTEAU**
comme nouvel associé
**SERVICES PROFESSIONNELS:**
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
**942–0059**
pour rendez-vous
**409–428, avenue Portage**
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

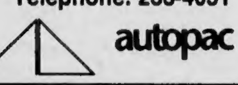
**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
*Sur rendez-vous seulement*
**212, avenue Regent ouest**
**224-2254**
**2090, avenue Corydon**
**889-7408**

**Dr Keith Mondésir**
Optométriste
**• Examen de la vue**
**• Lunettes ajustées**
**• Verres de contact**
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
***Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.***

**Recyclez ce journal!**

## ASSUREURS

**Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS**
(1987)
***Pour tout service d'assurance!***
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
**390-B, boulevard Provencher**
**Téléphone: 233-4051**




**LA LIBERTÉ**
***Avis aux annonceurs***
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
**La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.**
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).
*Merci de votre collaboration.*
**Téléphone:** 237-4823
**Télécopieur:** 231-1998

***Abonnez-vous***
**LA LIBERTÉ**
Visa & MasterCard acceptées
**Options offertes**
Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

| | Au Manitoba | Ailleurs au Canada | Aux É.-U. et outre-mer |
|---|---|---|---|
| 1 an | 28, 50 $ ☐ | 32,10 $ ☐ | 35 $ ☐ |
| 2 ans | 51,30 $ ☐ | 58,85 $ ☐ | 70 $ ☐ |

Nom: ____________________
Adresse: ____________________